Juillet 1894 — N° 7 — Prix : 30 cent.

REVUE MENSUELLE
RELIGIEUSE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE
COMPLÉMENT DE LA PUBLICATION

Le DIABLE au XIXe SIÈCLE

CETTE REVUE MENSUELLE EST SPÉCIALEMENT UN ORGANE DE COMBAT CONTRE LA HAUTE-MAÇONNERIE ET LE SATANISME CONTEMPORAIN. — ELLE EST AUSSI CONSACRÉE A L'EXAMEN, SELON LA SCIENCE CATHOLIQUE, DES FAITS SURNATURELS DU PRÉTENDU SPIRITISME ET AUTRES MANIFESTATIONS DIABOLIQUES CONSTATÉES.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 13, Rue de l'Abbaye, PARIS

ABONNEMENTS : France, 3 fr. pour Un An. — Etranger, 4 fr. pour Un An.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureaux de poste.

L'EMPIRE DU DIABLE[1]

L'ordre de Saint-Dominique vient de clore la série des fêtes prescrites par l'Église pour la béatification solennelle des vénérables martyrs dominicains de la Chine, Pierre Sanz, François Serrano, Joachim Royo, Jean Alcobert et François Diaz. D'autres ont raconté l'histoire de leur vocation, loué la perfection de leurs vertus, l'héroïsme de leurs combats, la gloire de leur triomphe. Nous avons pensé que l'occasion était bonne de nous transporter dans les vastes régions où ils ont été décapités, étranglés et étouffés pour la sainte cause de Dieu et de son Christ et de résoudre une question providentielle qui trouble bon nombre d'âmes chrétiennes.

Le martyre de nos Bienheureux n'est qu'un épisode de la lutte gigantesque engagée depuis des milliers d'années, entre le ciel et l'enfer, dans cet extrême Orient dont nous ne connaissons pas encore tout le mystère. Sur les races étranges que n'ont pu pénétrer notre civilisation et nos mœurs, l'immortel ennemi de Dieu, Satan, règne en maître, et l'on se demande, avec douleur, pourquoi la Providence a permis et permet encore cette longne et altière domination ; avec inquiétude, quelle sera finalement l'issue du combat entre Dieu et son adversaire. Nous allons essayer, avec la grâce de Dieu, d'éclaircir ces mystères.

I

Il est de mode, dans un certain monde de penseurs et de savants, de ne plus croire à l'existence du démon et à sa puissance ; et d'honnêtes chrétiens se permettent de penser et de dire que mêler les esprits d'un autre monde aux choses humaines, c'est compromettre la gravité de nos dogmes et les mettre dans une fausse situation en regard de l'incrédulité contemporaine. A l'occasion, ils font leur petite partie de scepticisme moqueur dans le concert de négations qui tendent à isoler l'homme des influences surnaturelles que vénéraient et redoutaient nos pères.

Qu'est-ce que cela prouve contre les intentions et les pressentiments de la raison qui devine dans le monde invisible le prolongement de l'univers visible (1) ; contre l'universelle tradition des peuples, qui affirme l'existence et l'action des mauvais esprits dans la nature et dans les événements de la vie humaine, et surtout contre l'enseignement si précis de l'Écriture, de l'Église et des saints docteurs qui nous racontent les orgueilleuses prétentions de Lucifer, ses combats et sa chute, nous invitent à fuir ses pièges et nous dictent les prières que nous devons faire pour déjouer ses tentatives? — Oui, qu'est-ce que cela prouve? — Qu'il y a en ce monde bon nombre d'esprits légers ; que le diable est un ennemi intelligent, et que, dans certains milieux, il juge à propos de se faire oublier pour tromper plus sûrement et mieux affermir son pouvoir.

Le vrai chrétien ne se laisse pas prendre à cette ruse. Il croit avec l'Église que le Créateur a rempli les abîmes qui séparent le monde divin du monde inférieur où s'accomplit notre épreuve, d'esprits plus parfaitement configurés à sa très pure essence que nous ne le sommes nous-mêmes. Il croit que ces esprits étant libres ont pu prévariquer et déchoir de leur perfection native. Il croit que l'orgueil et l'envie ont provoqué dans le ciel un immense conflit, et que Lucifer et ses tenants ont été précipités dans les

(1) Ce discours du T. R. P. Monsabré a été prononcé par le grand orateur chrétien à la chapelle des RR PP. Dominicains, le 28 mai 1894. Nous l'extrayons du nº du 15 juillet de la *Revue Thomiste* (Paris, 222, faubourg Saint-Honoré ; 12 fr. par an).

(1) Cf. *Exposition du dogme catholique*, carême de 1875, XVe conférence : *Le monde invisible*.

abîmes où Dieu les châtie éternellement. Il croit que le diable et ses anges, ne pouvant plus trouver le bonheur dans la paix, cherchent à se procurer les fausses et cruelles joies de la vengeance et qu'ils y déploient toutes les forces de leur admirable nature. Mais de qui se venger ? — De Dieu à qui ils ravissent les adorations de la créature en contrefaisant sa toute-puissance par des prestiges; des anges, leurs frères fidèles dont ils contrarient le gouvernement et la protection en troublant la nature et en séduisant les âmes; de l'homme, surtout, qui leur fut préféré dans l'ineffable mystère de l'union de Dieu avec la création, de l'homme qui doit remplir les vides qu'ils ont laissé au ciel, et qu'ils portent au mal pour l'entraîner avec eux dans un éternel malheur. Enfin, le vrai chrétien croit que la vengeance de Satan a triomphé sur le père de notre race, et avec l'apôtre saint Paul, il confesse douloureusement « que nous avons à lutter non seulement « contre la chair et le sang, mais encore contre « les principautés et les puissances, contre les « rois invisibles de ce siècle ténébreux, contre « les esprits de malice répandus dans l'air. » — *Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ in cœlestibus* (1).

Redoutable puissance des mauvais esprits! On se demande s'il est possible que Dieu lui permette de se déchaîner sur la pauvre humanité! Eh oui, cela est possible, puisque cela est : et cela est, parce qu'il a plu à Dieu de donner plus de solennité à notre épreuve et plus de lustre au triomphe de la vertu; cela est, parce que le genre humain, dans la personne de son chef a donné prise sur lui en fléchissant et en se laissant vaincre dans l'épreuve qui devait fixer le cours de ses destinées et lui assurer la transmission des privilèges et des gloires de son origine immaculée (2).

Entendons-nous bien cependant sur le pouvoir de Satan, et gardons-nous de trembler devant lui comme devant une inéluctable fatalité.

« Une grande partie de nos fautes, dit saint « Thomas, provient des défections de notre libre « arbitre, sollicité par nos propres convoitises. « Toutefois l'office propre du diable est de nous « tenter : *Dicitur officium proprium diaboli « tentare* (3). » Sa malice aiguillonnée par l'orgueil et la jalousie est ennemie de notre progrès moral, et le plus sûr moyen pour lui d'entraver ce progrès est de nous faire pécher. Il prépare donc nos chutes par des illusions perfides, par le trouble secret et les excitations malsaines de nos appétits. Mais, dans ce travail funeste, il lui est défendu de toucher à notre âme et de faire violence à notre volonté. S'il nous entraîne au mal, c'est que nous l'avons voulu. Mais malheur à nous si nous sommes vaincus; car il emploie toute l'énergie de sa grande et puissante nature à nous retenir captifs (1).

Hélas! il l'a exercé, ce pouvoir de détention, sur la plus grande partie du genre humain. Au lendemain de la chute, il s'est emparé de la race de Caïn; il a flétri et corrompu celle de Seth; il a attiré sur ses misérables esclaves l'immense catastrophe du déluge. Après cette effroyable leçon il a repris la guerre et est devenu tellement maître qu'un Dieu seul pouvait délivrer l'humanité de son exécrable tyrannie. On l'a vu à l'œuvre, ce Dieu, dans le vieux monde où Satan régnait et tenait si bien l'empire de la mort que les justes eux-mêmes, pieusement endormis dans le Seigneur et embaumés de leurs vertus, étaient obligés d'attendre sous son joug odieux la fin d'un long exil. Royal restaurateur de l'empire de son père, ce Christ que la souffrance a couronné de gloire et d'honneur, il est venu détruire par le sacrifice de sa vie celui qui avait l'empire de la mort (2). Accomplissant la promesse qu'il avait faite avant de mourir, de jeter dehors le prince de ce monde : *Princeps hujus mundi ejicietur foras* (3), il a brisé d'abord les portes des prisons mystérieuses où étaient détenues les âmes justes, et les a entraînées avec lui, esclaves de sa gloire et de son bonheur, dans l'éternelle patrie que leur avait fermée l'homicide des premiers jours, en corrompant le père de l'humanité : *Christus ascendens in altum captivam duxit captivitatem* (4). Il a dissipé les ombres de la mort au milieu desquelles le genre humain était assis; il a renversé les autels où, sous mille noms et mille figures, Satan était adoré par le monde païen; il a imposé silence à ses oracles menteurs; il a armé l'homme régénéré contre ses tentations et ses prestiges; il a établi un royaume de lumière et de paix où retentit ce cri d'une nouvelle humanité : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

Triste royaume! dira-t-on. Triste royaume que notre petit monde européen, en regard de ces immenses contrées de l'Orient où Satan règne encore sur des centaines de millions d'âmes. Non, le Christ n'a pas détruit le pouvoir de celui qui avait l'empire de la mort; non, la promesse qu'il a faite de mettre dehors le prince de ce monde n'est pas accomplie : à moins qu'on n'entende par *ce dehors* la vaste agglomération

(1) *Ephes.*, cap. VI, 13.

(2) *Deviceral autem diabolus totum humanum genus, et eis dominabatur dum eos ad hoc secundum suum totum deduxerat ut nullus paradisi januam introiret.* (S. THOMAS in lib. III *Sent.*, dist. XIX, a. 2.)

(3) Cf. *Somm. théologique*, 1re partie, question 114, art. 2 et 3.

(1) *Potestas dæmonis in duobus consistit, scilicet in impugnando et detinendo devictos*, (S. THOMAS, in III *Sent.*, dist. XIX, quæst. I. a. 2.)

(2) *Ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium.* (*Heb.*, cap. II, 14.)

(3) JOAN., cap. XII, 31.

(4) *Ephes.*, cap. IV, 8.

tion des peuples que Dieu a déjà voués à une éternelle réprobation. Ce qui serait monstrueux.

Ne nous hâtons pas de juger les desseins de Dieu, la conduite de sa providence et l'œuvre de son Christ. Il est très vrai que, depuis les temps les plus reculés, Satan a établi son empire sur les infortunés peuples de l'extrême Orient; mais il est très vrai aussi qu'il n'a pu devenir maître que par le lâche et monstrueux acquiescement de ceux qu'il a vaincus. Partout et en tout on reconnaît son orgueilleuse domination et l'ambition qui le tourmente de s'égaler à Dieu et de se mettre à sa place.

Dans les rêveries philosophiques des sages et des lettrés, il a fait reculer en un vague lointain l'idée de Dieu père et maître de toutes choses, il lui a substitué l'universelle nature où tout est Dieu; et, dans cette nature universelle, il a fait prévaloir la matière sur l'esprit. Il a voulu faire de la vie humaine l'image de sa vie misérable et l'a comme enveloppée d'un pessimisme sombre et désespéré d'où l'on ne peut sortir qu'en entrant dans le repos anéanti du *Nirvâna*. Par le système des transmigrations, il a faussé les espérances de l'homme et lui a inspiré un respect superstitieux, une imbécile commisération pour des animaux nuisibles et parfois dégoûtants, pour des plantes vulgaires et souvent inutiles.

Dans les religions populaires, il a multiplié les dieux et les idoles : non plus ces chefs-d'œuvre d'art du polythéisme occidental, où se révèlent une perception exquise des grâces de la forme et un profond sentiment de la vie, mais des géants monstrueux, des figures grimaçantes, des corps aux cent têtes, aux cent mamelles, aux cent bras et aux cent jambes; bien plus, des représentations de membres et d'actes obscènes; mieux encore, pour narguer la malédiction qui l'a frappé sous la figure du serpent, il a fait de cet animal un être sacré à qui il faut des temples et des adorateurs.

Autour de ces idoles, il a ses prêtres : orgueilleux mendiants qui se croient sortis de la tête d'un Dieu et considèrent l'aumône qu'on leur fait comme le plus grand acte de religion, impitoyables bourreaux qui fouillent les entrailles humaines, sinistres étrangleurs qui surprennent en trahison les victimes destinées à apaiser la colère de l'atroce Kali, audacieux nécromanciens, sombres fakirs, hideux sorciers adonnés aux évocations d'outre-tombe et aux plus noires pratiques de la magie. Il a ses pèlerins et ses ascètes condamnés pour lui plaire aux longs voyages, aux interminables jeûnes, aux crucifiantes immobilités, aux poses désordonnées, aux emmurements, aux plus intolérables supplices. Il a ses martyrs, légions de fanatiques qui se font écraser sous les roues du char où trône un hideux *poussah* ou se laissent immoler en de ténébreux mystères.

Il a ses miracles, orgueilleuses contrefaçons des merveilles de la toute-puissance de Dieu, œuvres prestigieuses qui surpassent le pouvoir de l'homme et étonnent son ignorance des forces cachées de la nature et du monde invisible. C'est le *Kounboum*, arbre unique et irréproductible aux feuilles et à l'écorce couvertes de caractères thibétains parfaitement formés dont on cherche en vain le sens mystérieux. Caractères dont on voit germer les formes indéterminées sur chaque feuille qui naît et sur chaque nouvelle écorce (1). Ce sont encore les abioses, suspensions de vie ou fausses morts, suivies, à la distance de plusieurs semaines, de plusieurs mois, et quelquefois de plusieurs années, par de fausses résurrections. Rien de plus étrange et de plus saisissant que ces phénomènes qui, comme tous les prestiges diaboliques, n'ont évidemment pas d'autre but que d'étonner et de séduire. Ils ont été constatés officiellement par des mandataires du gouvernement anglais, relatés dans les annales de l'*Indiana Company* et jusque dans nos revues. Un fakir, par exemple, annonce qu'il va mourir et renaître au bout de cent jours. Après s'être étourdi par une ronde vertigineuse, il s'immobilise et se momifie en quelque sorte : on n'a plus sous les yeux qu'un cadavre. « Le cadavre est enfermé dans un sépulcre de pierre dont le couvercle est fixé par des écrous sur lesquels on appose le sceau de l'Amirauté. Puis, des sentinelles anglaises montent la garde pendant cent jours aux pieds et à la tête du prétendu défunt. Le centième jour les brahmes viennent, ouvrent le sépulcre en présence des officiers envoyés par l'Amirauté. Ils en retirent une sorte de squelette jaune, ratatiné, affreux, qu'ils étendent délicatement sur un matelas. Les frictions d'huile parfumée commencent sur tous les membres à la fois de la tête à la plante des pieds. Au bout de seize heures, l'épiderme perdant peu à peu la couleur de parchemin devient souple et blanc. Un brahme desserre les dents du fakir et lui verse dans la bouche un cordial magique. Les frictions recommencent et finalement, après trente-deux heures de manipulation, le cadavre exhalant un soupir se relève... Quelques minutes plus tard il parle (2). »

Ajoutons à cela les maladies sans causes naturelles subitement guéries par des enchantements; les fanfaronnades cruelles et dégoutantes des Lamas *bockte* qui s'ouvrent le ventre avec un coutelas, arrachent leurs entrailles, les éta-

(1) On a prétendu qu'un Lama avait révélé à un de nos missionnaires le secret de ces caractères prodigieux. Toute la nuit la lamaserie est sur pied, armée de couleurs et de pinceaux pour marquer les feuilles et les écorces nouvelles. Le P. Huc, dans sa visite au *Kounboum*, n'a rien vu de semblable. C'est une plaisanterie de voyageur sceptique. On se figure malaisément une centaine d'individus allant chercher dans l'ombre les feuilles et les branches neuves pour y tracer des caractères que rien ne pourra effacer. Cf. P. Huc, *Voyage dans le Thibet*, t. II, chap.

(2) Collection de l'*Indépendant*, 1881. HENRI TESSIER.

lent devant eux, aspergent de leur sang la foule qui les admire et les invoque, ferment leur blessure et rentrent tranquillement dans leur premier état; la disparition ou évaporation soudaine de personnes vivantes; les prestiges, les jongleries stupéfiantes des fakirs, près desquelles les plus habiles opérations de nos prestidigitateurs ne sont que des jeux d'enfants. D'autres manières encore, Satan rappelle à ses esclaves sa présence et son pouvoir. Il trouble la paix des foyers, hante les maisons, bouleverse, brise, détruit, chasse les familles et répand partout la terreur. Il simule l'envahissement divin par de soudaines possessions. Il marque d'un signe mystérieux les Lamas suprêmes qu'il destine aux adorations de la foule hébétée.

On reconnaît sa haine homicide dans ces êtres sans entrailles, qui méprisent, mutilent et maltraitent la femme après avoir écrit dans leurs digestes : « La femme ne reste fidèle que par la terreur des coups et de la prison... Le néant, le vent, la mort, les régions profondes, le coupant du rasoir, la prison, les serpents ne sont pas, quand ils sont réunis, aussi méchants que la femme (1). » Êtres sans entrailles qui jettent dans le limon des grands fleuves les enfants qui les gênent, ou les abandonnent à la voracité des animaux immondes ; qui prescrivent les suicides officiels sur les bûchers des morts et dépensent leur féroce ingéniosité dans les supplices qu'ils inventent. On reconnaît son besoin d'avilir la race humaine dans les mœurs honteuses où s'étalent sans pudeur la fourberie, le mensonge, le parjure, le vol et la rapine, où l'impudicité se montre à nu sur les théâtres et jusque dans les jouets des enfants. Mais surtout on reconnaît son orgueil jaloux et son incurable ambition de s'égaler à Dieu dans ces antres et ces temples de l'occultisme où le vrai Dieu s'appelle le mal, où Lucifer est adoré sous le nom du Dieu-Bon, où d'abominables sectaires provoquent ses apparitions et l'honorent par les plus horribles blasphèmes, profanations et cruautés.

Il faudrait un gros volume pour raconter en détail la lugubre histoire de l'empire de Satan dans l'extrême Orient. Ce qu'on vient de lire est le résumé des récits que nous tenons, non pas seulement des rapides voyageurs qui ne visitent que les côtes et n'y voient guère que la superficie des religions et des mœurs, mais des missionnaires dont la vie est entrée dans la vie des populations qu'ils ont évangélisées jusqu'à l'épuisement de leurs forces et souvent jusqu'au martyre. Nous croyons encore entendre l'un d'eux nous dire avec une profonde tristesse : « Dans notre monde occidental, Satan est contenu par la présence et l'action du Christ libérateur ; mais là-bas, il triomphe sur des vaincus et l'on peut dire : *Diabolus vincit*, *Diabolus regnat*, *Diabolus imperat*. »

(1) Digeste indien et loi de Manou.

II

N'est-on pas tenté d'adresser ici à la Providence une douloureuse question ? — Pourquoi le Christ libérateur a-t-il fait un choix parmi les nations ? Pourquoi a-t-il laissé jusqu'ici les peuples dont nous venons d'exposer le triste état, courbés sous la domination de Satan ? Puisqu'il nous est défendu d'accuser de caprice la sagesse divine, nous devons croire qu'il y a dans l'histoire de ces peuples quelque lointaine et monstrueuse prévarication qui leur a mérité une sorte de réprobation manifestée par l'abandon de Dieu.

Penser ainsi, ce serait reconnaître et mutiler l'œuvre libératrice du Christ. « Elle est totale, « dit saint Thomas : *Potestatem diaboli, qua victos detinet Christus ex toto amovit*. » Mais il faut qu'on y coopère. « S'il y a encore, ajoute le saint docteur, des idolâtres courbés sous le joug de Satan, c'est qu'ils négligent d'emprunter a la passion du Sauveur les secours dont ils ont besoin pour être délivrés (1). »

Ces secours sont de tous les temps. L'efficacité de la rédemption a précédé l'apparition du Rédempteur. « Le Christ est hier et aujourd'hui et dans tous les siècles, dit l'Apôtre : *Christus heri. Et hodie ipse et in sæcula* (2). » « L'agneau a « été virtuellement immolé dès l'origine du « monde et a commencé dès lors son livre de « vie (3). » C'est en vue de ses mérites futurs que toute âme a reçu la grâce du salut, depuis le jour où le péché est entré dans le monde, jusqu'au jour où s'est consommé le sacrifice du Calvaire ; c'est par la vertu de ce sacrifice que le pouvoir du diable doit être partout aboli.

Or, Dieu a-t-il proposé les secours de la passion du Sauveur aux misérables vaincus que Satan détient sous son empire ? Assurément, et sous toutes les formes qui convenaient à tous les temps. La foi explicite qui nous est demandée aujourd'hui n'était pas nécessaire aux générations qui devaient vivre dans l'attente du libérateur. Il leur suffisait de croire en un Dieu rémunérateur de ceux qui le cherchent avec sincérité, et d'espérer de sa bonté la délivrance du péché. Or personne, dans les temps anciens, n'était incapable de cette foi et de cet espoir. Les émigrés de Babel emportèrent jusqu'aux extrémités de l'Orient les traditions divines qui pouvaient les sauver. « S'ils les eussent conservées dans

(1) *Hoc, quod idolatræ adhuc manent sub servitute dæmonis, contingit ex hoc quod auxilia quæ sunt ex passione Christi accipere negligunt.* (In lib. III *Sent.*, distinct. XIX, a. 2, ad 4.)

(2) *Heb.*, cap. XIII, 8.

(3) *In libro vitæ agni qui occisus est ab origine mundi.* (*Apoc.*, cap. XIII, 8.

leur primitive pureté, ils eussent obtenu, dit saint Thomas, de la bonté de Dieu qui veut sauver tous les hommes, la grâce qui ne manque à personne et qui se communique à tous autant qu'il est en elle (1). » Mais bientôt l'action de l'ennemi du genre humain se fit sentir, et les passions, lâches complices de sa tyrannie, altérèrent la vérité traditionnelle dont il ne resta plus que des souvenirs défigurés au fond des rêveries absurdes et malsaines qui devinrent la théologie de Satan.

Dieu va-t-il abandonner les races corrompues qui se sont laissé vaincre et opprimer par son adversaire ? Non, il a choisi un peuple dépositaire de sa vérité et de sa loi. Il s'en sert pour forcer les portes de l'extrême Orient. Au jour de sa splendeur, il l'envoie du port d'Asiongabert, creusé par Salomon au fond du golfe oriental de la mer Rouge, jusqu'aux bouches de l'Indus. Il rapporte du pays d'Ophir les dents d'éléphant, les singes, les paons et les bois odoriférants, et il y laisse quelque chose de ses traditions et de ses espérances. Après lui avoir donné les dures leçons de l'esclavage et l'exil, Dieu exploite son châtiment au profit des vaincus de Satan. Dans les vastes empires de Salmanazar, de Nabuchodonosor, de Cyrus et d'Alexandre, les Juifs captifs fondent des colonies où ils emportent leur foi, leur culte et leurs espérances. L'Arabie, la Perse, la Médie, la Tartarie, l'Inde et la Chine elles-mêmes voient s'établir ces étranges proscrits qui se mettent en rapport avec les lettrés et les sages, réveillent leurs souvenirs, corrigent leurs traditions et invitent les peuples à l'espérance d'un libérateur.

« La dispersion des Juifs dans l'Asie entière, en Chine et particulièrement dans l'Inde, dit Mgr Laouenan dans la conclusion générale de son ouvrage sur le *Brahmanisme*, est un des faits les plus considérables de l'histoire ancienne, un de ceux qui ont exercé le plus d'influence sur le développement intellectuel et religieux, sur les institutions sociales des peuples asiatiques.

En 606 et 558, Nabuchodonosor I[er], s'étant rendu maître de Jérusalem et de la Judée, emmena en captivité la plupart des Juifs et les distribua dans toutes les parties de son vaste empire d'où ils se répandirent dans l'Asie entière... portant avec eux, en même temps que leurs doctrines, leurs traditions et leurs institutions.

A l'époque de l'édit de Cyrus, les Juifs qui étaient venus dans l'Inde y sont restés et leurs descendants existent encore à la côte Malabar, à Cochin et dans les environs. On a trouvé entre leurs mains un exemplaire du Pentateuque écrit sur un immense rouleau de peaux cousues ensemble. Plusieurs autres familles sont fixées de temps immémorial dans la Perse, l'Arabie, la Tartarie, la Médie, la Chine. La tradition et l'histoire des Afghans Bohillas ne laissent aucun doute sur leur origine hébraïque.

Le Juif Benjamin de Tudèle, qui voyageait au XII[e] siècle dans le pays de Gazan, y rencontra une colonie d'Israélites qui s'y étaient conservés et multipliés depuis l'époque de Salmanasar.

Philon (*Leg. ad Caium*) affirme qu'il y avait de son temps (siècle I[er] de l'ère chrétienne) un grand nombre de Juifs répandus dans tout l'Orient. Josèphe (1) dit que les dix tribus existaient encore au delà de l'Euphrate. Saint Jérôme (2) assure qu'on les trouvait encore captives dans la Médie...

Les anciens missionnaires jésuites de la Chine, les PP. Ricci, Adam Schaal et autres, assurent qu'il y avait en divers lieux de la Chine des Juifs assez nombreux qui y étaient venus au temps de la captivité sous Salmanasar, qu'ils conservaient des exemplaires du Pentateuque écrits sur des rouleaux de peaux, semblables à ceux qui ont été trouvés dans l'Inde.

Cette pénétration providentielle du peuple juif a dû sauver bien des âmes, dont Dieu seul connaît le nombre; mais la masse orientale, les prêtres et les sages eux-mêmes n'ont retiré du contact d'Israël que des rites extérieurs « et quelques graves préceptes de morale, qui étonnent, dit un voyageur, quand on les voit noyés dans un amas de choses obscures, de visions, de sentences et de vieux contes, mêlés d'un peu de philosophie (3). » En définitive, les sages n'ont rien appris ni rien réformé. Le peuple les adore par des sacrifices de pourceaux et de chèvres ; et Satan règne encore.

Cependant, la Providence n'a pas renoncé à ses miséricordieux desseins. Le grand événement dont le peuple juif a semé l'espoir jusqu'aux extrémités de l'Orient vient de s'accomplir. Le Christ libérateur est apparu, et avant de remonter aux cieux, son éternelle demeure, il a chargé ses apôtres et son Église d'exécuter la sentence prononcée contre le prince de ce monde : *Princeps hujus mundi ejicietur foras.*

Les infortunés peuples de l'Orient n'ont pas été oubliés dans cette mission. Barthélemy et Thomas ouvrent le chemin de terre que suivront les apôtres de l'Inde, de la Chine, de la Tartarie et du Thibet, évangélisent les peuples et fondent les premières églises. Sur leurs traces, saint Panthène va prêcher la foi aux brahmanes et aux philosophes. A quelque temps de là, saint Athanase écrit que « le concile de Nicée est connu des Indiens et de tous les autres chrétiens parmi les barbares ». Frumence, qu'il a ordonné

(1) *Deus vult omnes homines salvos fieri, et ideo gratia nulli deest, sed omnibus quantum in se est, se communicat.* (In *Epist. ad Heb.*, cap. XII, lect. 3.)

(1) *Antiq. Jud.*, lib. XI, cap. v.
(2) *In Ezech.*, XVIII.
(3) SONNERAT. *Voyage aux Indes Orientales et à la Chine.*

évêque, a traversé l'Indus en compagnie d'Edèse, converti de nombreuses populations, institué des prêtres et fondé des églises. Un écrivain du VIe siècle nous parle des fidèles et des clercs de l'église de Ceylan.

« Un monument d'une importance capitale et d'une authenticité indubitable, dit Mgr Laouenan, constate que le christianisme florissait dans la Chine au VIIe et au VIIIe siècle. » C'est l'inscription de Si-gan-fou, autrefois capitale de l'empire. Elle fut trouvée en 1625 par des ouvriers chinois creusant les fondements d'une maison. Elle était gravée sur une vaste pierre, marquée d'une croix, en ancien chinois mêlé de caractères *stranghelos* dont se servaient les anciens Syriens. Cette inscription contenait un remarquable exposé de la religion et de la discipline chrétiennes. On y lisait que l'empereur Thaï-Tsoung, fondateur d'une nouvelle dynastie, fit traduire en chinois les Saintes Écritures apportées par un homme de grande vertu nommé O-lo-pen et que l'an douzième de Chim-Kuan (638 de Jésus-Christ) il ordonna que la religion chrétienne, seule véritable et bonne, fût publiée et divulguée dans ses États. Ses successeurs Koo-Tsoung, Hi-ven-Tsoung Sou-Tsoung se montrèrent comme lui défenseurs et protecteurs de la grande loi d'Occident, et l'empereur Thaï-Tsoung II, doué de toutes les vertus civiles et militaires, en agrandissant l'empire, augmenta la multitude chrétienne à laquelle il distribuait les mets de sa table impériale pour la rendre plus remarquable et plus célèbre. « Cette pierre, conclut l'inscription, a été établie et dressée la seconde année de l'empereur Thaï-Tsoung (781). » En ce temps-là, Nim-Xou, seigneur de la loi, gouvernait la multitude des chrétiens dans la contrée orientale. Liou-Sieuyen, conseiller du palais et auparavant du conseil de guerre, a écrit cette inscription (1). Le vertueux O-lo-pen et les autres seigneurs de la loi dont il est question dans l'inscription de Si-gan-fou, n'étaient-ils pas Nestoriens ? Leur apostolat entaché d'hérésie ne pouvait avoir raison de l'empire de Satan. Il ne fut pourtant pas inefficace. Il a pu donner aux populations chinoises, qui les recevaient de bonne foi, les vérités nécessaires à leur salut et servir de préparation lointaine aux prédications orthodoxes des apôtres d'Occident. Vers la fin du XIIe siècle, le grand Khan des Tartares, chrétien et prêtre, envoie une ambassade au pape Alexandre III. Mais c'est à partir du XIIIe siècle que l'assaut de la Providence devient plus vigoureux, la pénétration plus active et plus profonde. Deux ordres célèbres enfantés par des saints sont entre les mains de l'Église les infatigables propagateurs de la vraie foi et les héroïques soldats de la lutte engagée par le Christ contre l'empire de Satan.

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, II, 30. — ABEL DE RÉMUSAT, *Mélanges asiatiques*. — Cf. F. LAOUENAN, *Du Brahmanisme*, IIIe partie, chap. VI.

Ambassadeurs et missionnaires, ils parlementent dans toutes les cours, ils prêchent dans tous les pays. Le franciscain Jean de Montcorvin meurt sur le siège de Pékin, après avoir institué des évêques et baptisé plus de trente mille infidèles, laissant au Français Nicolas, son successeur, une Église prospère. Le dominicain Jourdain Catalan, après avoir traversé la Perse pour gagner la Chine, recueilli pieusement les restes de ses compagnons martyrisés pour la foi, enrôlé de nouveaux missionnaires de son ordre, baptisé avec eux plus de dix mille infidèles sur la côte Malabar et dans le Travancore, retourne en Europe, recrute des ouvriers évangéliques et revient évêque de Coulam pour recevoir la couronne du martyre et laisser à ses frères le glorieux exemple de son zèle apostolique et de son héroïque courage.

Que de milliers d'âmes ont été délivrées du joug de Satan, dans ces invasions quatorze fois séculaires des ouvriers évangéliques. Mais, hélas ! la masse orientale résiste, et le fond des vieilles erreurs n'est pas atteint. Les apôtres n'obtiennent des docteurs et des prêtres du brahmanisme et du bouddhisme que des contrefaçons : contrefaçons dans les récits, contrefaçons dans la doctrine, contrefaçons dans la législation morale, contrefaçons dans la liturgie, contrefaçons dans la hiérarchie sacerdotale et la vie monastique, contrefaçons inexplicables, si l'on tient compte du mouvement historique du judaïsme et du christianisme vers l'extrême Orient, mais dont la mauvaise foi des libres-penseurs s'autorise pour nous accuser d'avoir emprunté aux religions d'Orient notre doctrine, nos lois, nos institutions, notre culte. Sous le couvert de ces contrefaçons, Satan règne toujours.

Jusqu'ici l'empire du diable a été attaqué par terre : n'est-il pas temps de l'attaquer par mer ? Eh bien ! oui, l'assaut va être donné. Conduit par la Providence, l'intrépide Vasco de Gama vient de doubler le cap des Tempêtes, où un génie malfaisant troublait les flots pour protéger son empire, et qui s'appellera désormais le cap de Bonne-Espérance. L'océan Indien est ouvert aux vaisseaux de l'Occident. Ils s'y précipitent, d'année en année plus nombreux et plus vifs à la course, et servant de transport aux religieux de tous les ordres : Dominicains, Franciscains, Augustins, Carmes, Jésuites, auxquels s'ajoutent dans les deux derniers siècles toutes les congrégations apostoliques qui viennent d'éclore au sein de l'Église. Quelle splendide histoire de combats ! Quels poèmes guerriers ! Ils ont envahi l'Inde, l'Indo-Chine, le Tonkin, le Thibet, la Tartarie, la Chine, le Japon, ces pacifiques conquérants que l'Europe envoie à la délivrance des vaincus de Satan, faisant de leur vie, dès qu'ils sont décidés à partir, une vie sacrifiée, bravant

tous les périls : péril de la mer, des fleuves, des montagnes, des abîmes, des bêtes féroces, des climats perfides, des tyrans et des faux frères. Hélas ! oui, des faux frères ! Car, faut-il le dire, il y a maintes nations d'Occident qui portent devant Dieu la honteuse et lourde responsabilité de l'opiniâtre résistance de l'extrême Orient aux pénétrations de la foi chrétienne. Les avidités mercantiles, l'empressement à favoriser certains vices pour en tirer profit, l'orgueilleuse oppression, les abus de la force et souvent l'irréligion des Européens ont fait soupçonner et accuser nos missionnaires de n'être que les pionniers hypocrites, les perfides auxiliaires d'une ambition avide de domination, et trop souvent la peureuse défiance des gouvernements, la haine des prêtres et des lettrés n'ont répondu à leur apostolat pacifique et désarmé que par ce cri féroce : « A mort les étrangers ! »

Que de martyrs ont inondé de leur sang généreux l'empire de Satan ! Salut à ces douces et saintes victimes ! Salut à ces chers bienheureux dont nous avons chanté la gloire ! Ils ne sont qu'une toute petite escouade de la grande armée dans laquelle notre saint ordre occupe une si grande place. Nous attendons d'autres glorifications et d'autres fêtes, et nous adressons d'avance nos hommages au *protomartyr* de la Chine, à cet héroïque François de Capillas qui disait à ses juges : « Je n'ai pas d'autre maison « que le monde, d'autre toit que le firmament, « d'autre lit que la terre, d'autres provisions que « celles que la Providence m'envoie chaque jour, « d'autre but en Chine que de travailler et de « souffrir pour la gloire de Jésus-Christ et le « bonheur éternel de ceux qui croient en son « nom. » Il s'est effacé pour laisser passer devant lui Alphonse Navarette, Pierre Sanz et leurs bienheureux compagnons. Mais nous le retrouverons un jour sur les autels, à la tête de ces centaines de martyrs dominicains de la Chine, du Tonkin et du Japon dont le sang généreux crie sans cesse vers le Christ rédempteur : — « Seigneur, délivre ton peuple du joug de « Satan. — Chasse dehors, comme tu l'as promis, « le prince de ce monde. » — Mais le peuple n'est point encore délivré, et en regard de quelque cent mille catholiques, Satan règne toujours sur des centaines de millions d'âmes. La guerre continue. Quelle en sera l'issue ?

III

Il nous semble que le grandiose spectacle des efforts de la Providence, à travers tous les siècles, pour détruire l'empire de Satan, doit arrêter sur nos lèvres chrétiennes toute question indiscrète et surtout toute accusation offensante contre la bonté miséricordieuse qui veut le salut de tous les hommes. Le Christ libérateur pourrait dire aujourd'hui aux peuples que Satan détient sous son exécrable tyrannie : « Que de fois je « vous ai appelés, que de fois j'ai voulu vous « rassembler autour de moi, comme la poule « rassemble ses petits sous ses ailes, et vous n'a- « vez pas voulu : *Et noluisti.* Maintenant c'est « fini, vous ne me verrez plus : *Dico autem vo-* « *bis quia non videbitis me.* »

Mais alors l'Orient serait irrémédiablement réprouvé et nous approcherions de la catastrophe suprême qui doit clore en ce monde l'action du gouvernement divin ? Il y en a qui le croient et l'on a pu lire dans certaines graves revues et dans certains livres mélancoliques les vaticinations de la science alarmée et de la foi découragée. La science prétend que la vie européenne est usée et se décompose ; que les masses grouillantes de l'Orient sont tourmentées du mystérieux besoin de se déplacer ; qu'elles tournent vers l'Occident des regards avides ; qu'il va se produire dans l'histoire humaine un mouvement formidable, analogue à celui qui s'est produit dans l'histoire naturelle, lorsque les surmulots des régions orientales sont venus par millions détruire et remplacer nos rats indigènes. Ce sera peut être la palingénésie de l'Occident ; mais au prix de quelle catastrophe ! — La catastrophe, s'écrie la foi découragée, c'est la fin des temps, nous y sommes ! L'athéisme scientifique, politique et pratique a préparé les voies à l'homme de perdition en qui Satan doit s'incarner. Ne nous envoie-t-il pas déjà ses précurseurs dans ce boudhisme qu'on enseigne publiquement en nos chaires, et dans cet occultisme dont les temples mystérieux sont ouverts et dont les ténébreuses pratiques fleurissent au sein de nos capitales ? Les faux prophètes et les faux christs pervertissent les peuples. Bientôt on ne trouvera plus de foi sur la terre. Gog et Magog vont arriver. Les fléaux vont pleuvoir, et, dans le monde bouleversé, on entendra sonner la trompette du jugement.

Il y a ici une question eschatologique qui demanderait d'assez longs développements. Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir plus tard. Pour le moment, contentons-nous d'écarter les sinistres prophètes qui nous annoncent la fin prochaine des temps.

Nous ne pouvons pas soupçonner la rédemption du Sauveur d'être une œuvre manquée, et, cependant, elle nous semblerait gravement compromise, si le monde devait s'effondrer dans l'état où nous le voyons présentement. Heureusement la parole du Christ est là pour nous rassurer. Il a dit qu'il nous délivrerait et que le prince de ce monde serait jeté dehors : *Princeps hujus mundi ejicietur foras.* Il est juge trop sage et trop puissant pour n'avoir prononcé qu'une sentence équivoque et inefficace. Nous sommes en droit d'attendre qu'il fasse honneur à sa parole et qu'il exécute l'arrêt de sa justice, et nous attendons. Nous attendons qu'il donne à

l'édifice de notre rédemption des proportions dignes de sa longue préparation, laquelle a duré soixante siècles et peut-être davantage. Nous attendons qu'il accomplisse les splendides prophéties qui lui promettent un règne universel, pacifique et incontesté. Il doit, disent les oracles, dominer de l'Orient au Couchant et jusqu'aux confins de la terre (1); — « il doit se faire connaître aux peuples qui n'ont jamais entendu parler de lui (2); — il doit voir entrer toutes les nations dans son héritage (3); — il doit recevoir les adorations de tous les rois et enrôler tous les peuples à son service (4); — il doit étendre partout son empire et donner la paix à toute créature (5); — il doit enfin, selon sa propre parole, attirer tout à lui (6). » Nous attendons donc que le Christ consomme sa victoire sur le monde toujours en guerre contre la vérité et la loi évangéliques; que la Jérusalem nouvelle, l'Église qu'il a fondée, jouisse enfin d'une paix chèrement achetée par vingt siècles de combats et de souffrances. « Elle verra, dit Isaïe, se lever la lumière ; les peuples voleront vers elle comme des nuées légères ou comme des colombes empressées de gagner leur gîte; ses portes seront ouvertes la nuit et le jour afin de laisser entrer les rois et l'élite des nations ; ses ennemis convertis adoreront la trace de ses pas et l'appelleront la cité du Seigneur (7). »

Nous attendons encore, dernier mystère de miséricorde, nous attendons que les Juifs, tant exécrés aujourd'hui, se lassent de porter la malédiction du sang qu'ils ont invoquée au tribunal de Pilate. Que ceux qui les maudissent se rappellent pourtant qu'il y a Juif et Juif : le Juif spirituel et le Juif charnel. Le Juif spirituel savait s'élever au-dessus de la prospérité temporelle et dire avec le psalmiste : « Bienheureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu (8). » Le grand objet de ses désirs était la lumière qui devait éclairer toutes les nations et glorifier le peuple de Dieu, Israël (9). En observant la loi, il en buvait l'esprit à cette roche mystérieuse sur laquelle s'est brisé le Juif charnel. Il marchait dans la foi, il souffrait dans la foi, il triomphait dans la foi. Par l'élévation de ses idées et la sublimité de ses désirs, il tenait la tête de toutes les nations de l'antiquité. Le Juif spirituel a été consommé dans le fruit divin d'une fleur virginale, le Juif Jésus-Christ, fils de David par sa sainte Mère, fils de Dieu par son éternelle génération. Le rédempteur du monde est Juif, né d'une mère juive ; les apôtres continuateurs de la rédemption sont Juifs ; l'Église en ses éléments primitifs est toute juive. Voici ce que Dieu n'oublie pas et ce qu'on ne doit pas oublier lorsqu'on parle de ce peuple.

Ce qui nous en reste, c'est le Juif charnel, grossier interprète des promesses divines, attaché à l'écorce de la loi, contempteur de la grâce, meurtrier de Celui qui l'a apporté au monde, enveloppé de la malédiction de Dieu et en proie à tous les vices qui furent l'opprobre de l'ancien Israël et lui attirèrent tant de maux. Autrefois il rêvait richesses, honneurs, empire du monde. Les peuples qui l'environnaient et grandissaient autour du petit coin de terre où il végétait sous le sceptre asservi d'un étranger étaient pour lui autant d'ennemis de ses grossières espérances. Il lui fallait, pour contenter ses désirs, un chef illustre et puissant selon le monde, capable de lui donner une revanche sur les nations dont Dieu s'était servi pour le châtier, et de soumettre par les armes tout l'univers. Ses malheurs et sa dispersion ne l'ont pas corrigé de ses vues ambitieuses ; il rêve encore aujourd'hui l'universelle domination, et ne pouvant l'obtenir par de glorieuses conquêtes, il espère y arriver par la ruse, le vol, l'exaction, le pouvoir de l'argent.

Le Juif charnel est un peuple parmi les peuples. Il a l'unité des anges réprouvés pour mal faire, et continue sur les membres du Christ le crime du Golgotha. En lui ouvrant les portes des sociétés chrétiennes, on n'a point amolli sa tête de pierre et son cœur d'airain ; il abuse des droits qu'on lui donne pour multiplier ses trahisons. Il a commis le crime de Caïn (1), dit l'apôtre saint Jude, et il le commet encore. Il a tué le nouvel Abel et il cherche à l'opprimer dans sa postérité. Dieu l'a maudit, comme il a maudit Caïn. Marqué comme lui d'un signe mystérieux, il parcourt le monde et traverse les siècles, partout et toujours méprisable et odieux aux honnêtes gens, partout et toujours inexterminable.

Voudrait-on le détruire ? On n'en viendra pas à bout. Dieu s'est réservé cette exécution pour un miracle final. C'est lui, lui seul, qui détruira le Juif charnel, sa cupidité, sa haine, son aveuglement, pour le faire revivre, spirituel, en son Église.

(1) *Dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis terrarum.* (*Psalm.*, LXXI.)

(2) *Quibus non est narratum de eo viderunt ; et qui non audierunt contemplati sunt.* (ISAI., cap. LII, 15.)

(3) *Postula a me et dabo tibi gentes hæreditatem tuam.* (*Psalm.*, II.)

(4) *Adorabunt eum omnes reges terræ : omnes gentes servient ei.* (*Psalm.*, LXXI.)

Omnes gentes quascumque fecisti venient et adorabunt coram te Domine, et glorificabunt nomen tuum. (*Psalm.*, LXXXV.)

(5) *Multiplicabitur ejus imperium et pacis non erit finis.* (ISAI., cap. IX, 17.)

(6) *Et ego, si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum.* (JOAN., cap. XII, 32.)

(7) *Surge illuminare Jerusalem : quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est... Et ambulabunt gentes in lumine tuo et reges in splendore ortus tui... Qui sunt qui ut nubes volant, et quasi columbæ ad fenestras suas?... Et aperientur portæ tuæ jugiter, die ac nocte non claudentur ut afferatur ad te fortitudo gentium et reges earum adducantur... Et adorabunt vestigia pedum tuorum omnes qui detrahebant tibi et vocabunt te civitatem Domini.* (ISAI., cap. IX, 1 et seq.)

(8) *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus.* (*Psalm.*, CXLIII.)

(9) *Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israel.* (LUC, cap. II, 32.)

(1) *Væ illis quia in via Caïn abierunt.* (*Epist.*, V, 11.)

Par quelle grâce ou quelle catastrophe se fera cette exécution ? Nous n'en savons rien. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'à la suite d'une grande leçon, ce qui restera de la race juive, encore chère à Dieu à cause de ses pères, ouvrira les yeux. « Elle se sentira prise, dit l'apôtre saint Paul, d'une religieuse émulation en voyant la plénitude des nations entrées dans le bercail du Christ (1). Remarquons bien, l'Apôtre dit : « la plénitude des nations : *Plenitudo gentium.* » Dernier ennemi du Sauveur, le peuple juif sera le suprême instrument de sa gloire, comme il aura été le suprême objet de sa miséricorde.

Voilà le miracle promis, le miracle que nous attendons, et, par lui, le règne universel du Christ ; car « il faut qu'il règne et que ses ennemis, Satan le premier de tous, soient couchés à ses pieds (2) ».

Mais pour cela il faut combattre encore. Armez-vous donc, ô Christ libérateur, de tous les attraits de votre beauté : marchez, que les chemins vous soient prospères et régnez (3). Et nous, enfants des pays que le Christ a conquis et où il règne encore malgré la guerre que lui font la science, la politique et les passions, marchons sur les traces de notre divin capitaine ; chantons la Marseillaise de l'apostolat : Aux armes, aux armes ! — Aux armes, vaillants et généreux apôtres ! Traversez les mers, entrez hardiment dans les régions inhospitalières où vous ont précédés tant de martyrs. Combattez jusqu'à la mort, et noyez, s'il le faut, dans votre sang le pouvoir tyrannique du démon ! Aux armes, prêtres du Seigneur ! En paissant le troupeau qui vous est confié, n'oubliez pas les brebis dévorées là-bas par les loups d'enfer. Envoyez-leur, avec les vœux de vos cœurs, les mérites de la divine victime chaque jour immolée par vous sur les autels ! Aux armes, chrétiens, hommes, femmes et enfants ! Volez au secours des milices sacrées qui luttent en Orient contre l'empire du diable, et par vos aumônes et vos prières, soyez, comme les anges, les compagnons et les soutiens invisibles de leurs combats ! Aux armes ! aux armes ! Chassez dehors le prince de ce monde et puisse le XXᵉ siècle qui va bientôt s'ouvrir, entendre de l'Orient à l'Occident ce cri de triomphe : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !*

Fr. J.-M.-L. MONSABRÉ, O- P.,
Maitre en Sacrée Théologie.

(1) *Illorum delicto salus est gentibus ut illos æmulentur... Nolo enim vos ignorare, fratres, mysterium hoc, quia cæcitas ex parte contigit in Israël, donec plenitudo gentium intraret. Et sic omnis Israël salvus fieret... secundum evangelium quidem inimici propter vos, secundum electionem autem charissimi propter fratres.* (*Rom.*, cap. XI, 4, 25, 26, 28.)

(2) *Oportet illum regnare donec ponat omnes inimicos sub pedibus ejus.* (1 *Cor.*, cap. XV, 25.)

(3) *Specie tua et pulchritudine tua intende, prospere procede et regna.* (*Psalm.*, XLIV.)

Léon XIII et la Revue Thomiste

Le journal, d'où nous avons extrait la remarquable conférence du R. P. Monsabré sur *l'Empire du Diable,* est, avons-nous dit, la REVUE THOMISTE. Nous n'avons pas à faire ressortir combien l'éloquent orateur, qui a pendant si longtemps occupé avec tant d'éclat la chaire de Notre-Dame, confirme les révélations de M. le docteur Bataille sur le satanisme et l'action du prince des ténèbres aux Indes et dans l'Extrême-Orient.

Mais nous ne saurions passer sous silence la pleine approbation que S. S. Léon XIII vient de décerner à la REVUE THOMISTE. La lettre pontificale que l'on va lire prouve en quelle haute estime cette savante revue des RR. PP. Dominicains est tenue par le Saint-Père.

A *Notre cher fils Thomas Coconnier, de l'ordre des Frères Prêcheurs, professeur de théologie à l'Université de Fribourg.*

LEON XIII, PAPE

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique. La publication intulée *la Revue Thomiste*, que vous-même et plusieurs collaborateurs choisis, avez fondée pour paraître périodiquement, est tout à fait conforme à Nos conseils. Les efforts que depuis longtemps déjà Nous accomplissons, non sans résultat, afin de faire revivre la philosophie chrétienne, ont surtout pour but l'intérêt de la vérité, qui a subi de graves atteintes à Notre époque : cette philosophie, en effet, fournit des ressources très importantes, non seulement pour l'intelligence du vrai, mais encore pour la bonne conduite de la vie.

Aussi, concilier avec la Foi, qui est la vérité divine, les travaux des hommes de talent, préserver par cette même Foi toutes les sciences humaines de la souillure de l'erreur et leur frayer le chemin du progrès réel, c'est là certes une œuvre excellente et non moins utile. Or, ils y réussiront pleinement, ceux qui, prenant pour guide le très sage Saint Thomas d'Aquin, approfondiront sa doctrine d'une façon complète, la développeront avec exactitude et l'exposeront comme il faut. Ce docteur, en effet, grâce à ces principes et à son système philosophique, possède une admirable puissance pour éclaircir tous les sujets, trancher toutes les questions, même si, au cours des temps, il s'en présente de très ardues.

C'est une vive joie pour Nous de voir beaucoup d'hommes s'adonner à cette étude ; les divers écrits que vous avez publiés successivement prouvent que vous vous joignez à ce grand nombre.

Ces travaux, qu'avec une très grande soumission, vous Nous avez communiqués, Nous avons été heureux de les recevoir.

Rien assurément ne pourrait arriver qui Nous fût plus agréable et qui fût plus avantageux pour la saine doctrine, que de voir exposées en pleine lumière, grâce également à vos soins la notion exacte de l'origine de la vérité humaine, née de la vérité divine, et la connaissance de l'union qui doit nécessairement exister entre les deux : de telle sorte que la défiance disparaisse peu à peu,

que le respect et le zèle des savants envers la Foi s'accroissent.

L'intérêt de la vérité, qui est le but de vos efforts, demande en effet que ses défenseurs unissent leurs forces et leurs cœurs : c'est à obtenir ce résultat avec l'aide de Dieu, que vous vous appliquerez ardemment en tout temps, Nous en sommes convaincus. Que ce Dieu accorde ses secours les plus précieux et à vous cher fils, qui dirigez l'œuvre, et aux autres qui y prêtent leurs concours, c'est ce que Nous Lui demandons, pour chacun de vous, en vous accordant la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 12 juillet de l'année 1894, de Notre pontificat la dix-septième.

LÉON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DU SURNATUREL

UN SATANISTE
qui se coupe la tête

Le cas de satanisme qui m'a été signalé il y a trois mois, et qui va être relaté dans cet article, est des plus curieux. Il est particulièrement intéressant en ce sens qu'il a pour théâtre l'Algérie, contrée où l'on peut aisément exercer un contrôle, et que le personnage pactisant avec le démon n'appartient pas à la catégorie des lucifériens qui se cachent. On ne pourra donc pas prétendre que ce sataniste est un mythe, ni que les faits que je vais exposer échappent à toute vérification.

Justement, je n'avais encore rien dit du satanisme en Afrique. Or, les faits dont il s'agit prouveront que le diable n'est pas moins puissant en Afrique, chez les Musulmans, qu'il l'est en Asie chez les Bouddhistes de l'Inde et de la Chine.

Actuellement, il y a en Kabylie deux sectes qui, tous les jours, font d'énormes progrès : celle de Cheik-Ali, dont le chef réside à Alger, et celle de Sidi-Ahmar, qui a son quartier général à Guelma ; le chef actuel se nomme Si-el-Hadj-Embarck. La première secte est surtout politique ; la seconde, principalement religieuse. C'est par les membres de cette dernière que Satan opère le plus grand nombre de prodiges.

« Si vous désirez des détails sur l'initiation de cette secte, les centres qu'elle occupe en ce pays, etc., je me ferai un plaisir de vous les donner », m'écrit mon honorable correspondant. Je crois que ces renseignements complémentaires mériteraient, en effet, d'être connus du public. Je les recevrai donc très volontiers ; on ne saurait trop faire la lumière sur les œuvres de Satan.

J'ajoute que mon correspondant, qui s'est fait connaître de la rédaction de la *Revue Mensuelle*, est un homme méritant toute créance tant par son caractère de prêtre de N.-S. Jésus-Christ que par son zèle éclairé.

« Pour le moment, écrit-il, je veux simplement vous raconter un fait dont un chrétien d'ici a été témoin. Je puis vous certifier qu'il est absolument authentique. »

Le chrétien en question est un des indigènes qui, lors de la famine de 1868, furent recueillis par le vénéré cardinal Lavigerie. Il a reçu au baptême le nom de Martial ; il a fait ses études à Saint-Laurent-d'Alt ; il demeure actuellement au douar des Beni-Manguellet, près Michelet. Il a le titre d'interprète pour le Kabyle et l'Arabe.

Ce qui va être raconté se passait en octobre 1891, au douar de Merkalla, commune de Bouïra.

Martial est fort intelligent ; il n'est pas homme à s'en laisser imposer par de vaines apparences. Très estimé de tous ceux qui le connaissent, il n'a jamais menti.

Donc, à l'époque sus-indiquée, il se trouvait à Merkalla, où il avait été adjoint en sa qualité d'interprète à une personne qu'il ne convient pas de nommer. M. X*** était alors franc-maçon et non des moins hostiles au catholicisme. Dès qu'il sut que son interprète était chrétien et fidèle observateur de la religion, il fit devant lui grand étalage de scepticisme et lui défendit toute pratique religieuse en sa présence. C'est ainsi que la maçonnerie entend la liberté de conscience !

Martial a raconté ce qu'il a vu, en ces termes :

« Le 15 octobre 1891, j'étais invité à souper par des amis, chez lesquels un marabout, bien connu dans tout le pays, avait l'habitude de descendre. Après le repas, on m'invita à me retirer, sous prétexte que ce marabout allait donner une soirée récréative et qu'il n'aimait pas opérer devant des inconnus.

« Je me retire donc, quelque peu blessé de ce manque de courtoisie à mon égard, en cherchant toutefois le moyen de voir ce qui allait se passer.

« Après avoir tourné quelque temps autour de la maison, je finis par trouver une de ces petites ouvertures appelées *taq* en kabyle, petit fenestron de 15 à 20 centimètres, qui donnait juste dans la chambre de la séance. Comme cette pièce était éclairée et que la nuit était sombre, il m'était facile de voir sans être aperçu.

« Pendant quelques minutes, le marabout entretient d'abord la conversation avec les personnes présentes ; puis, il s'assied au milieu de la pièce, sur une espèce de tabouret, et prononce à voix basse des paroles incompréhensibles sur un large couteau qu'il a tiré de dessous son burnous. Il se prend alors, de la main gauche, la mèche de cheveux (*achboub*, en kabyle, *ketaïa*, en arabe) qui couvre le sommet de la tête chez nos musulmans, et, de la main droite, il fait glisser le couteau sur tout le côté droit du cou. La tête roule à terre en grimaçant des yeux et de la bouche, tandis que le corps tombe à la renverse.

« J'étais plus mort que vif, et je me demandais comment se terminerait cette scène macabre, lorsqu'au bout d'une dizaine de minutes

la tête, qui avait continué à grimacer, s'approche du buste, qui lui aussi n'avait pas cessé de remuer, et se recolle d'elle-même au tronc.

« Aussitôt, le marabout de se relever et de se mettre sur son séant ; la figure ne grimace plus, mais elle est horriblement pâle. Il demande alors à manger ; on lui apporte du cousscouss, et, après quelques bouchées, toute trace de faiblesse a disparu.

« Je m'échappe alors à toutes jambes et arrive chez mon patron. J'étais si bouleversé que celui-ci s'aperçoit de mon émotion ; il me demande ce qu'il y a.

« — Je viens, lui répondis-je, d'être témoin
« d'une scène si étrange, si horrible, que j'en
« suis tout hors de moi.

« — Laquelle ?

« — Imaginez-vous que j'ai vu un marabout de
« Sidi-Ahmar se couper la tête et se la recoller,
« sans laisser trace de blessure aucune.

« — Pas possible !

« — Je vous l'affirme, je l'ai vu de mes yeux.

« — C'est un conte.

« — Pas du tout ; je l'ai vu.

« — Invite-le donc, en mon nom, à venir opé-
« rer un pareil prodige ici ; nous verrons bien à
« qui nous avons affaire.

« — C'est bon ; je lui ferai votre invitation.

« — Parfaitement, mais je t'affirme que, si le
« fait a lieu comme tu me le dis, je me fais mu-
« sulman ; pour moi, ce sera une preuve que l'is-
« lamisme est supérieur à la religion chrétienne.
« Nos curés font des mômeries, mais non des
« prodiges comme celui-là. »

Martial ne s'attendait pas à cette conclusion. Son patron, par suite de mauvaises lectures, sans doute, était devenu sceptique ; mais il appartenait malgré lui au catholicisme par son baptême. Un long moment, Martial demeura donc interloqué. Lui, chrétien convaincu, lui qui avait abandonné Mahomet pour Jésus-Christ, allait-il voir un homme qui avait reçu le baptême se faire musulman ?...

Cette pensée lui crevait le cœur. Il ne put s'empêcher d'en faire la réflexion à son patron, qui, après quelques hésitations, finit par lui dire :

« — Eh bien, puisque tu es si convaincu,
« puisque tu as tant de confiance en tes prières
« et que tu affirmes si fort la puissance
« de Jésus-Christ sur le diable, prie-le. Si tes
« prières empêchent le marabout en question
« d'opérer son prodige, je croirai.

Martial, obligé pour ainsi dire d'accepter le défi, n'osa pas reculer.

Dès le lendemain, il s'abouche avec le marabout sataniste, qui consent à venir donner sa séance ; celui-ci, comme on le voit, ne répugnait donc nullement à opérer devant des inconnus. C'était bien pour écarter Martial, le sachant chrétien, que ses amis lui avaient donné ce prétexte, la veille. Bref, rendez-vous est convenu avec le marabout pour le dimanche suivant.

Le soir venu, le diabolisant arrive et commence à faire les mêmes simagrées décrites plus haut ; pendant ce temps, Martial, assis dans un coin, cache son chapelet sous son burnous et le récite de tout son cœur. Quant à son patron, on devine avec quels sentiments de curiosité il suit les mouvements de l'un et de l'autre.

Tout à coup, le couteau brille dans la main du marabout et glisse, rapide comme l'éclair, sur son cou dénudé. Mais, cette fois, ce n'est pas la tête qui roule, c'est un jet de sang qui jaillit d'une large blessure et inonde sa gandoura, son sarouel.

Stupéfait et furieux, notre sataniste jette un cri de douleur et se répand en malédictions contre « ce chien de *roumi*, » qui, par sa présence, l'empêche de réussir dans une opération où jusqu'ici il n'avait jamais échoué. Le *roumi*, — terme de mépris des musulmans pour qualifier les chrétiens, — contre lequel il lançait les injures dont la langue kabyle est si riche, ce n'était pas Martial (le marabout le croyait mahométan comme lui), mais bien son patron, un européen.

Quoiqu'il en soit, la blessure était grave. Le sataniste, dont l'infernal protecteur venait d'être vaincu par le rosaire, dut aller à l'hôpital se faire soigner. La cicatrice subsiste toujours.

« Aujourd'hui, écrit mon honorable correspondant, cet opérateur de prestiges diaboliques continue son triste métier à travers les villages kabyles. Il donne ses séances à tous ceux de ses coreligionnaires qui lui versent 20 francs, 10 francs, ou lui donnent un mouton, quelques carouis d'orge, etc.

« Une réflexion consolante, maintenant. Dans cette expérience, comme en tant d'autres que vous racontez, monsieur le docteur, le diable a bel et bien été joué. Non seulement il a été réduit à l'impuissance par le chapelet d'un chrétien ; mais encore il a vu une de ses victimes ouvrir les yeux. Touché par la grâce, le patron de Martial laissa immédiatement à celui-ci toute liberté de remplir ses devoirs religieux ; bien plus, j'ai appris indirectement que l'année suivante il a fait ses pâques.

« Comment expliquer, à présent, ce fait diabolique ? On ne peut évidemment pas supposer que la tête soit réellement coupée ; car, en ce cas, il y aurait mort certaine, puis *résurrection*, ce qui est hors des limites de la puissance laissée au démon. Ne faudrait-il pas plutôt admettre une illusion, par laquelle Satan rendrait invisible la tête restée sur les épaules et en produirait une sur le pavé, en tout semblable à la première ?

« Je termine par ce point d'interrogation, en vous priant d'agréer, Monsieur le docteur, avec l'expression de mon admiration pour le courage

que vous déployez contre notre grand ennemi, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués. »

De quelque façon qu'on envisage ce cas de satanisme, il est évident qu'il y a prestige.

Pour terminer, je répèterai que les faits qui viennent d'être rapportés sont faciles à contrôler.

Le marabout en question, de la secte de Sidi-Ahmar, se nomme Sidi-Mohamed Abderrahman; il est du village de Tifrit-naït-ou-Malek, des Beni-Sedjour, commune d'Azazga. C'est à l'hôpital de Tizi-Ouzou qu'il a été en traitement pendant cinq ou six mois, à la suite de sa blessure faite par lui-même dans les conditions relatées ci-dessus, et il a été transporté à cet hôpital par ordre du maire de Bouïra.

Docteur BATAILLE.

Notre ami et collaborateur, M. De la Rive, dont le beau livre, *la Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie universelle,* a eu un succès si justifié auprès de tous les esprits clairvoyants qui se préoccupent des progrès de la secte, vient d'obtenir un nouvel et précieux encouragement de S. Em. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, qui lui a adressé la lettre suivante :

Monsieur,

Votre nouvelle publication est venue confirmer le zèle par lequel vous cherchez à démasquer les ténébreux projets de la Franc-Maçonnerie ; aussi le Saint-Père a-t-il daigné recevoir avec les marques d'une particulière satisfaction l'exemplaire de votre dernier ouvrage, que je lui ai présenté en votre nom, et s'est-il plu à vous accorder la bénédiction apostolique que vous avez demandée.

Je suis heureux de vous en donner avis, et, tandis que je vous remercie de l'autre exemplaire de votre livre que vous avez eu l'amabilité de me destiner, je me hâte de me dire, Monsieur, avec les sentiments d'estime distinguée,

Votre très affectionné serviteur,

M., cardinal Rampolla.

Rome, 21 juin 1894.

LES SŒURS MAÇONNES

L'excellente revue *la Franc-Maçonnerie démasquée,* qui combat avec nous le bon combat, a publié, dans ses numéros de juin, juillet, septembre 1893, juin et juillet 1894, une série d'articles des plus intéressants sur la question des sœurs maçonnes.

D'abord, pour démontrer ce que valent les dénégations des sectaires concernant l'existence de la maçonnerie féminine, ce fut une profusion de preuves extraites des documents authentiques émanant de la secte même : revues, bulletins, planches de convocation, procès-verbaux, etc.

Après quoi, la revue passa aux aveux de quelques-unes de ces malheureuses femmes repentantes. Ces aveux ont été centralisés au Comité antimaçonnique de Paris. Nous croyons utile de les reproduire à notre tour ; ils confirment pleinement ce qui a été révélé d'autre part par le docteur Bataille.

Une circonstance providentielle a mis entre les mains du Comité antimaçonnique de nouvelles preuves et d'importantes révélations. *C'est après une vérification sérieuse* que le Comité a décidé de publier les notes venues en sa possession de la manière suivante :

Une dame, Sœur maçonne, habitant Paris, étant tombée gravement malade, fit appeler un prêtre, au grand étonnement de son entourage. Revenue sincèrement à Dieu et renonçant aux idées et aux maximes qui l'avaient guidée depuis plusieurs années, elle autorisa le prêtre à se servir, après sa mort, des notes qu'elle lui avait permis de prendre au cours de ses confidences, espérant ainsi épargner à d'autres les fautes qu'elle-même avait pu commettre.

« J'avais vingt-cinq ans environ, lui avait-elle dit; mes occupations me mettaient en rapports fréquents avec des libres-penseurs et des francs-maçons. J'étais même en relations particulières avec un Frère Rose-Croix qui, après m'avoir longtemps catéchisée, réussit à m'amener à ses doctrines. Il me présenta d'abord à une séance où les profanes étaient admis. Un punch d'honneur était offert à un Vénérable d'une Loge de province de passage à Paris. Nombre de dames assistaient à cette réunion, d'où toute question politique fut écartée. On avait disposé, pour cette soirée, au Grand Orient, la grande salle des tenues blanches. Après les rafraîchissements, les conversations s'engagèrent, fort légères pour la plupart ; bientôt, on en vint aux propos assez libres, qui firent place à des chants et amusements de toutes sortes.

« Ayant assisté une première fois à cette réunion, où je ne vis que distractions et divertissements, j'acceptai de faire partie de la Société *La Libre-Pensée* qui, à la fin de 1892, fut affiliée à la Franc-Maçonnerie. Un jour, entre autres, qu'il y avait plusieurs adeptes hommes à recevoir, on me fit passer dans un petit bureau attenant à la pièce où ces messieurs allaient entendre, d'un Vénérable, les conditions et obligations de l'association dans laquelle ils voulaient entrer. La plupart des indications qui vont suivre ont été notées pendant que le Vénérable parlait, de sorte que certains passages sont presque textuels. »

CONDITIONS D'ADMISSION

La condition première et essentielle est la discrétion la plus absolue ; le secret est exigé par serment et sa violation punie par les peines les plus sévères.

Les précautions les plus minutieuses sont prises pour conserver à cette association sa qualité de *société secrète.*

Comme il n'y a jamais aucun imprimé touchant les lois, règlements et organisation de cette partie de la Franc-Maçonnerie, *il sera toujours facile de nier ce qui aura été divulgué*. Ce sont les expressions mêmes d'un conférencier, exposant le système en présence des adeptes.

Ainsi, il n'y a pas de lieu fixe pour les réunions, afin d'éviter toute surprise de la part d'agents étrangers à l'affiliation.

Pour être admis dans l'association, il faut avoir au moins vingt-et-un ans. *Les femmes peuvent en faire partie*. Cependant, on n'en admet pas plus

de cent par groupement, et le même nombre seulement est accepté dans les réunions.

Une cotisation est exigée mensuellement.

Les signes de reconnaissance des Frères et Sœurs entre eux sont *le salut en équerre,* les hommes portant le chapeau écarté de la tête et laissant aussitôt retomber le bras le long du corps ; *la poignée de mains* avec les deux derniers doigts se faisant sentir à l'interlocuteur, et *les fameux trois points* ∴ dans toute correspondance.

DEVOIRS DES ADHÉRENTS

Nombreux sont les devoirs imposés aux membres de la Société.

Les parents doivent garder la devise principale de l'association : *rester libres*, c'est-à-dire s'affranchir de tout joug et de toute influence cléricale. Ils doivent faire élever leurs enfants dans les stricts principes de l'honnêteté et du devoir, et leur éviter le contact des enfants élevés par des prêtres ou dans des établissements religieux.

Les patrons, directeurs ou sous-directeurs des usines, manufactures, etc., profiteront des chômages ou des grèves pour amener la masse des ouvriers aux croyances libres.

Les commerçants doivent travailler à se créer de nombreux amis parmi leur clientèle, et parler souvent selon les doctrines de la Maçonnerie.

De tous ceux et celles qui enseignent, dans quelque genre que ce soit, même dans les plus petites campagnes, on exige qu'ils luttent sans cesse contre le cléricalisme. Pour cela, il faut d'abord dépouiller la religion de toute allégorie, montrer les abus du fanatisme religieux, dévoiler les fautes commises par les prêtres.

Tous les Frères et Sœurs, à quelque profession qu'ils appartiennent, ont le devoir de citer « les bévues et les fautes des membres du clergé, afin de leur enlever l'autorité qu'ils ont accaparée. »

Il est obligatoire aussi « de combattre les moi-
« nes, de montrer le droit qui incombe à tout bon
« citoyen de solliciter le renvoi des religieux, la
« fermeture des couvents d'hommes et de femmes
« qui abritent les désordres les plus honteux. Le
« peuple n'étant pas encore suffisamment préparé,
« il faut demander d'abord l'inspection obligatoire
« et fréquemment renouvelée de ces maisons, où
« le vice reste caché et demeure impuni. Lutter
« enfin contre tous ces prêcheurs qui atrophient
« le sens moral des individus sur lesquels ils ont
« autorité (1). »

Les associés sont priés instamment d'entendre ou de faire entendre par quelqu'un de sûr les sermons faits dans les églises de Paris ou de province. Ils doivent noter textuellement tout ce qui est dit qui leur paraît mériter attention, et faire parvenir aux chefs, en langage chiffré, les passages qui leur paraissent attaquer le droit, la liberté ou encore toute attaque personnelle.

Il leur est recommandé d'user de l'influence qu'ils exercent, pour diminuer de toute manière l'estime que l'on peut porter aux religieux.

Dans les campagnes où il est facile d'avoir des rapports avec les prêtres, il faut employer tous les moyens pour les amener à commettre quelques imprudences, légèretés, paroles inconsidérées, indélicatesses. Divulguer ensuite les faits et envoyer les détails à la Société qui les fera connaître par les journaux qui lui sont dévoués. Il est utile aussi, avec prudence, et en donnant des marques de sympathie, d'engager les prêtres à attaquer devant témoins le gouvernement ou ses représentants, les institutions, les lois, etc. ; il sera aisé ensuite de tirer parti de tout cela.

Les employés, les percepteurs, les juges, les notaires devront, dans les petits pays, employer tous les moyens pour parler au peuple, l'instruire et lui montrer le ridicule et l'odieux du cléricalisme.

C'est encore un devoir, pour les membres de l'association qui le peuvent, de s'introduire, sous un prétexte ou un autre, auprès des célibataires âgés, des deux sexes, pour « les amener doucement et lentement à nos doctrines, c'est-à-dire les persuader que, pendant trop longtemps, le peuple s'est laissé conduire par les prêtres ; quand ils auront acquis sur ces malades sans proches parents assez d'influence, ils arriveront à obtenir d'eux la donation de leurs biens à l'association ou à quelques-uns de ses membres ».

Enfin, dernier devoir. On exige de la part des associés une conduite irréprochable. « Ils se dédommageront de leurs privations — nous citons textuellement — en fréquentant les réunions où ils trouveront des amusements de toute sorte : chant, musique, danse, amour, etc. »

PROMESSES ET PROJETS

Pour aider à accomplir des devoirs aussi nombreux, de belles promesses ont été faites ; peut-être ne sont-elles pas toujours aussi bien tenues ?

La cotisation mensuelle des associés est destinée à constituer un fonds de réserve destiné à secourir ceux qui pourraient en avoir besoin. Un commerçant, en particulier, qui ferait des pertes capables de compromettre son crédit, sera aidé, s'il est prouvé qu'il n'y a pas eu de sa faute et qu'il n'a pas fait de dépenses exagérées, soit pour lui, soit pour sa famille.

La Société s'engage à relever l'associé ruiné en lui fournissant les premières avances et l'installation à nouveau dans l'ancien local, ou de préférence dans un autre quartier. De très grandes facilités seront accordées pour le remboursement des sommes avancées : l'intérêt, fixé à 5 %, sera payé seulement après le remboursement du capital. — Tout associé trouvera, dans chacun de ses Frères, un ami et un protecteur qui l'avertira des fautes et défauts qui pourraient lui nuire dans son commerce, ses fonctions, sa famille ou ses projets d'avenir. — Avec les fonds recueillis et les donations faites, la Société créera des hôpitaux à elle, dirigés suivant ses principes, des maisons de santé, des pensions de famille pour les deux sexes dans lesquelles on trouvera, avec les soins, les meilleures distractions et les amusements si utiles à la vieillesse (1).

(1) Nous avons voulu laisser à ce passage toute sa physionomie, la personne l'ayant reproduit à peu près de mémoire. On y reconnaît facilement d'ailleurs, le style ordinaire des loges. (Note de *la Franc-Maçonnerie démasquée.*)

(1) Ici, nous trouvons, dans les notes qui nous ont été confiées, une phrase reproduite d'après un discours entendu et qui exprime crûment à l'adresse des vieillards, des promesses que nous ne pouvons transcrire ici par respect pour nos lecteurs. (Note de *la Franc-Maçonnerie démasquée.*)

Ces maisons, dont l'installation est prochaine, seront dirigées par des membres associés. Ils pourront jouir des avantages offerts aux pensionnaires en plus de leurs appointements.

Plus les associés auront amené d'adhérents, et plus ils auront droit aux intérêts des capitaux placés. Il en sera donné aussi une plus grande part à ceux qui auront procuré des donations.

MENACES

A côté des belles promesses destinées à attirer à l'association, on fait entendre aux nouveaux affiliés des menaces capables de les retenir et de leur imposer le silence.

Une surveillance continuelle est exercée sur tous. Des peines sévères sont infligées à ceux qui sont convaincus d'avoir quelque commerce ou relation avec des prêtres ou des religieux.

Quiconque livrera quoi que ce soit de ce qui regarde l'association se verra intenter, sous un prétexte ou un autre, un procès infamant, et peut s'attendre à être poursuivi avec la dernière rigueur.

Quiconque s'attaquera à l'association ou à ses membres, sera exposé à tomber dans des pièges tendus adroitement et trouvera toujours des témoins pour l'accuser et le dénoncer. S'il occupe une situation officielle, il sera bientôt destitué, à la suite de rapports qui lui feront le plus grand mal. Aucune administration ne lui sera ouverte, et sa ruine est assurée, s'il cherche à s'établir dans le commerce ou l'industrie.

Quiconque, parmi les associés, devient parjure en fraternisant avec la secte cléricale, sera dénoncé à qui de droit et ne tardera pas à être révoqué s'il est dans une administration, ou ruiné s'il se trouve dans les affaires, soit par la suppression de son crédit, soit par quelque castratophe imprévue et dont la vraie cause restera inexpliquée.

Enfin, les traîtres peuvent et doivent s'attendre à tous les malheurs.

CONVOCATIONS ET ORDRES

L'association ne confie rien à l'imprimerie, nous l'avons vu. Il est nécessaire, cependant, de faire connaître aux affiliés les jours, les heures et les lieux de réunions. Pour y parvenir, plusieurs moyens sont employés.

Le plus simple est la visite d'un Frère qui vient prévenir.

D'autres fois, les associés reçoivent un journal, une brochure, un prospectus quelconque, et dans les premières lignes de cet imprimé, ils trouvent, par des points placés sous certaines lettres, toutes les indications nécessaires.

Un exemple fera comprendre immédiatement le système employé. On veut indiquer, par exemple : réunion mercredi, 3 mai.....

Le journal commence par les lignes suivantes :

Les candidats se présentent avec des programmes vagues ou impudemment mensongers ; une lutte électorale s'engage ; plus la victoire est difficile à remporter, plus le vainqueur se considère comme tenu à la reconnaissance envers ceux qui l'ont aidé à réussir, plus aussi il est poussé par son intérêt à préparer le terrain pour les épreuves futures. Les citoyens sont divisés en deux catégories : les conquérants, auxquels tout est permis, puisqu'ils font la loi et disposent de la force ; et les conquis, dont les droits se bornent à obéir, à payer et à se taire.

Il suffit, on le voit, de lire à la suite les lettres sous lesquelles se trouve un point pour reconstituer la phrase, et, d'autre part, l'attention des profanes n'est pas attirée par ces points ainsi dispersés dans le texte.

Pour les ordres, les blâmes ou la correspondance officielle, on emploie une écriture conventionnelle. Il y a deux systèmes.

[Ici, *la Franc-Maçonnerie démasquée* reproduit deux alphabets conventionnels ; mais leur divulgation n'offre plus grand intérêt aujourd'hui, attendu que leur emploi a été abandonné. Nous ferons connaître, à l'occasion, la cryptographie en usage dans la haute-maçonnerie ; celle-ci est réellement impossible à déchiffrer.]

RÉUNIONS

Les réunions ont lieu en général tous les quinze jours.

Pour plus de sécurité, on ne loue pas de salles particulières ; mais les grands commerçants affiliés prêtent des locaux, soit des hangars, soit de vastes ateliers, soit de grands sous-sols.

Les réunions se tiennent ordinairement le soir et se prolongent assez avant dans la nuit ; mais comme il y a généralement plusieurs issues, les associés entrent et sortent sans être remarqués.

A moins de circonstances particulières, ces réunions ne comprennent jamais plus de cent femmes.

Dans ces réunions, les questions politiques sont toujours agitées ; c'est là que les députés préparent leurs candidatures, traitent les questions qui doivent être discutées à la Chambre, etc.

Après les affaires, les plaisirs ; à la suite des rafraîchissements commencent les chants, les danses surtout, qui se prolongent et revêtent parfois un caractère de laisser-aller, pour ne rien dire de plus, qui ne s'accorde guère avec la morale.

Souvent aussi, ces réunions sont le théâtre de scènes étranges ou sacrilèges, sur lesquelles les notes que nous avons entre les mains donnent de nombreux détails. Nous hésitons à les reproduire ici, attendant qu'une nouvelle circonstance providentielle vienne nous donner la confirmation de ces faits monstrueux.

On a pu remarquer, au cours de cette exposition, que nous nous sommes servis des mots mêmes que nous avons trouvés dans les feuilles à

nous confiées. On nous a assuré que la personne qui a fait ces divulgations n'avait jamais lu de livres traitant de la Franc-Maçonnerie. Les points de contact avec ce qui est déjà connu par plusieurs publications n'en sont que plus remarquables.

Il est probable que, sous une forme ou sous une autre, ces révélations seront démenties. Nous avons cependant notre conviction faite sur la sincérité absolue de la personne qui avait fait connaître ces détails. On a pu remarquer, d'ailleurs, que nous avons évité de préciser et de donner aucune indication de personnes ou de lieux, afin d'éviter toute apparence de diffamation ; mais, pour cela, nous avons dû omettre plusieurs passages des notes qui sont entre nos mains.

A nos lecteurs de tirer les conclusions, à tous les hommes soucieux de la morale et de la liberté de comprendre le danger d'une association qui choisit parmi ses membres ceux qu'elle juge capables de servir ses desseins et les engage, par des serments redoutables et des menaces terribles, dans cette voie que réprouve toute âme fière et honnête.

Ce premier article fut publié en deux numéros. En septembre 1893, *la Franc-Maçonnerie démasquée* revint à la charge et publia une nouvelle relation, mais en l'interrompant presque aussitôt ; les faits révélés étaient d'une gravité telle, que le comité antimaçonnique voulut avoir en mains une surabondance de preuves.

Nous continuons la citation.

Un ecclésiastique de province ayant eu, à notre connaissance, occasion de rencontrer, dans le cours de son ministère, plusieurs Sœurs maçonnes, le Comité antimaçonnique lui a demandé de vouloir bien rédiger les souvenirs qu'il avait pu garder à ce sujet. Voici la première partie de la réponse que nous avons reçue : on remarquera combien elle offre de traits de ressemblance avec les premières révélations que nous avons publiées, et dont ce prêtre n'avait pas encore eu connaissance.

« J'ai connu les faits que je vais vous citer, dans un refuge où se trouvaient toute espèce de personnes, venant de partout ; je peux vous les garantir.

« J'ai rencontré deux femmes, l'une de 25 ans, l'autre de 30 ans, toutes deux francs-maçonnes. Toutes deux s'étaient données au démon par acte signé de leur sang. La supérieure de la maison a eu ces actes entre les mains. J'ai traité ces questions en partie avec elle et ces deux filles, pour être plus libre d'en parler. La plus âgée, du reste, m'autorisa à me servir de ce qu'elle me disait pour en préserver d'autres.

« Comment s'y prend-on pour entraîner les jeunes filles ?

« Il y a des magasins tenus par des francs-maçons, ou bien des chefs de rayon qui sont de la secte, ou encore des francs-maçonnes zélées pour le recrutement. Les jeunes filles qui entrent dans ces magasins sont ignorantes de tout cela ; mais il y a des associations de secours mutuel, des fêtes d'employées de commerce, qui agrègent ces jeunes filles comme nos confréries religieuses. Dans une réunion générale, il y a un discours destiné à les amener peu à peu ; puis, dans une fête quelconque, la jeune fille trouve des amies qui l'entraînent et l'éloignent progressivement de l'église. Discrètement, ces amies parlent d'autres fêtes plus belles encore ; la curiosité s'en mêlant, on veut voir. La pauvre enfant est ainsi peu à peu séparée du commun des associées ; puis quand on est sûr de réussir, ou à peu près, on lui propose alors de faire partie d'une autre réunion. Dans cette nouvelle Société, les messieurs se montrent très aimables ; on plaisante les jeunes filles pieuses, mais on respecte la religion. Plus tard, on va plus loin ; on mange gras le vendredi, on chante des chansons grivoises, et l'on se moque de celles qui rougissent.

« Un mot de passe est ensuite donné à la pauvre jeune fille qui se trouve toute fière d'être ainsi distinguée de la plupart de ses compagnes. Les réunions ont toujours lieu ; un jour ou l'autre, on force la malheureuse à enlever son scapulaire et ses médailles. On va même jusqu'à changer le nom qu'elle a reçu au baptême.

« Il en est ainsi jusqu'au moment où l'on croit pouvoir lui demander un acte plus décisif.

« L'abbé H. »

Nous arrêtons ici la narration de notre correspondant, réservant la suite de son récit, afin de le comparer à d'autres que nous avons demandés à différentes sources. Nous avons commencé, en effet, une enquête sérieuse, destinée à projeter une lumière entière et incontestable sur ces sacrilèges auxquels nous avons déjà fait allusion. Nous n'aurons jamais trop de témoignages pour établir la triste réalité à laquelle un grand nombre de catholiques refusent encore de se rendre.

La Franc-Maçonnerie démasquée, ayant interrompu là cette relation, ne la reprit qu'au mois de juin 1894. Le nouvel extrait fut précédé des lignes suivantes :

Depuis plusieurs mois, le Comité antimaçonnique de Paris s'est livré à une enquête au sujet de la présence des femmes dans la Franc-Maçonnerie et des sacrilèges contre la Sainte-Eucharistie qui ont lieu dans les réunions les plus secrètes des Loges et arrière-Loges. Nous commençons à publier, ce mois-ci, les premiers et tristes résultats de cette enquête.

Le comité antimaçonnique ne peut publier le nom des correspondants auxquels il doit les récits qu'on va lire ; *il peut affirmer que, dans chaque cas, il est remonté jusqu'au premier auteur des indications données, et ses témoins ne peuvent donner lieu à aucune espèce de soupçon : ils sont d'une honorabilité et d'une bonne foi indiscutables.*

Le Comité prie instamment ceux des lecteurs de *la Franc-Maçonnerie démasquée*, qui auraient à leur connaissance des faits de même nature, de vouloir bien avertir par un mot notre collaborateur, M. Gabriel Soulacroix, 8, rue François Ier, qui les mettra en rapports directs avec les membres du Comité chargés de cette enquête. Chacun comprendra la raison de cette mesure de prudence et y verra une garantie de la discrétion absolue sur laquelle il peut compter.

Dans ce numéro, nous donnons la suite de la lettre de M. l'abbé H..., publiée en septembre

1893, et le commencement (1) d'un récit très important dû à un religieux de haute valeur et rédigé par lui; nous n'avons supprimé que quelques indications trop précises.

Voici d'abord la fin de la lettre de M. l'abbé H... Après avoir montré comment une malheureuse jeune fille est peu à peu entraînée à ces réunions maçonniques, il ajoute :

« Un jour, on force à enlever le scapulaire, les médailles si on en a, on va même jusqu'à changer le nom de baptême ; enfin, arrive le moment où on offre d'aller plus loin, on demande une hostie consacrée. Il y a hésitation ; puis, le démon aidant, on va communier pour avoir une hostie et on l'apporte au président qui félicite la malheureuse ; et alors les voiles tombent, le papier est présenté prêt à signer, et, de son sang, on signe, et alors on participe aux fêtes ignobles que les Francs-Maçons appellent des amusements, et aux profanations qui se multiplient autant qu'il y a de Sœurs francs-maçonnes pour communier ou acheter des hosties. On les paye cinq francs.

« — Un jour, me disait la malheureuse, il y en « avait soixante-dix de profanées ; nous en avions « de collées à nos bottines, qui étaient le seul « vêtement que nous eussions pour les danses « sacrilèges : les hommes avaient, eux, seulement « une écharpe de gaze. Et alors, le président se « présentait. Personne ne le connaissait, il me « faisait peur. »

Comme je lui disais : « Pourquoi n'achetiez-« vous pas des hosties chez les marchands ? — « C'est qu'on s'en serait aperçu ; car il y avait des « hosties réservées pour faire des sorcelleries et « on savait bien si elles étaient vraies. Et non « seulement on voulait des hosties, mais même « des statues de la Sainte Vierge ; une nuit, on en « avait apporté une qui fut souillée de la dernière « façon. » Je ne dis pas ce qui se passait dans cette orgie.

« — Pourquoi ne sortiez-vous pas de cette « société ?

« — Il était trop tard, j'avais été trop loin.

« — Comment donc avez-vous pu en sortir ?

« — Je n'en sais rien ; mais je crois que cela « tient à ce que, malgré tout, j'ai toujours dit « l'office de l'Immaculée Conception. Bien des « fois, je me suis relevée pour le dire, ne pou-« vant pas m'endormir ; et puis j'ai fait, dit-elle, « confesser un franc-maçon. »

Voici maintenant le récit du religieux ; nous lui conservons la forme sous laquelle il nous a été envoyé :

LE DIABLE DANS LES LOGES

SOUVENIRS D'UN MISSIONNAIRE

Au mois de mai 1884, nous prêchions dans l'église..., à Paris.

Un matin, vers 10 heures, se présente à mon confessionnal une jeune personne âgée de vingt-deux ou vingt-trois ans ; elle portait le petit costume breton des environs de Rennes.

Je tiens à dire, avant de poursuivre mon récit, que cette personne m'a permis et même prié de révéler toute son histoire pour la glorification du Cœur adorable de Jésus et de sa Très Sainte Mère.

Je donne la bénédiction accoutumée à ma pénitente et j'attends qu'elle commence :

« — Mon Père, me dit-elle d'une voix saccadée et singulièrement vibrante, connaissez-vous tous les secrets de la Franc-Maçonnerie ? »

Etonné de ce début, je détournai la tête et je regarde d'où me venait cette singulière question. Elle reprend très émue :

« — Oui, mon Père, dites le-moi, s'il vous plaît, connaissez-vous tous les secrets de la Franc-Maçonnerie ? »

Croyant avoir affaire à une personne légère, je réponds :

« — Mais, ma fille, nous ne sommes pas ici pour causer de ces choses-là : vous venez sans doute vous confesser ?

« — Non, mon Père, je ne viens pas me confesser, je ne sais même pas comment je suis ici : mais veuillez répondre à ma question ; autrement je ne puis continuer. »

Pressentant quelque chose d'extraordinaire, je lui dis :

« — J'étudie beaucoup la question de la Franc-Maçonnerie ; j'en connais bien des horreurs : je sais que le diable en est le chef, qu'il apparait dans les Loges ; quant à en connaître tous les secrets, je ne sais que dire.

« — Oui, mais savez-vous tous les détails des cérémonies, fêtes et réunions maçonniques ?... J'insiste, parce que si vous ne savez pas tout, vous ne me croirez pas et je ne pourrai pas parler. Bien des prêtres ne croient pas ces choses ; aussi on ne peut se confesser à eux. A Paris, il n'y a guère que deux prêtres qui savent tout. Je serais bien heureuse si vous pouviez aller causer avec l'un ou l'autre de ces messieurs. Je serais plus à mon aise ensuite pour me confesser. »

Elle me donna l'adresse de ces prêtres et me promit de revenir le lendemain.

« — O mon Père, priez beaucoup pour moi, car je suis bien malheureuse, » me dit-elle en me quittant.

J'étais profondément ému sans trop savoir pourquoi. Souvent, le bon Maître m'avait envoyé des âmes tombées dans des situations inextricables ; mais nulle ne m'avait paru aussi digne de pitié que cette mystérieuse personne.

Je vais, le même jour, trouver M. l'abbé..., premier vicaire dans une importante paroisse de Paris. Le vénérable ecclésiastique, homme éclairé, sage et plein de l'esprit de Dieu, écouta mon histoire et me dit :

« — Mon Père, la Sainte Vierge vous envoie certainement là une pauvre enfant enrôlée dans les Loges de femmes et initiée aux plus horribles mystères de la secte. La Providence m'a mis sur la trace de ces secrets, voici comment : en préparant nos petites filles à la Première Communion, j'en distinguai une, dont le peu de recueillement me désolait ; elle écoutait mes paroles et les accueillait avec des sourires étrangement moqueurs. J'en fus frappé. Je la pris à part. Bref, elle finit par me raconter que souvent, sa sœur, jeune fille de vingt ans, la conduisait dans des salles souterraines, magnifiquement décorées, où il y avait de belles fêtes, où l'on parlait contre les prêtres, et

(1) Nous reproduisons ici le récit au complet, *la Franc-Maçonnerie démasquée* en ayant donné la fin dans son numéro de juillet 1894 qui vient de paraître.

où elle jouait, en compagnie d'autres enfants, avec un bien beau monsieur, qui se faisait appeler familièrement du nom de père, qui leur donnait le nom d'enfants, et dont les caresses produisaient un singulier effet, et qui était le grand chef de toutes ces assemblées. Je voulus voir la sœur de cette pauvre enfant, et, après bien des difficultés, je finis par savoir d'elle que ces lieux étaient des Loges d'adoption, théâtres des scènes les plus impies et les plus monstrueuses. Dieu a permis que je puisse arrêter deux de ces victimes dans cette voie de perdition. Il est probable que votre pénitente me connait par ces infortunées que j'ai arrachées aux Loges et à Satan. »

Puis, le bon prêtre me donna de nombreux détails sur toutes ces réunions diaboliques. Je rentrai et j'attendis le lendemain, me demandant si la pécheresse serait fidèle à la grâce et à sa parole.

Elle revint : et, après mille hésitations, dont elle n'était pas maîtresse, elle me raconta ce qui suit, aidée, dirigée dans son récit et encouragée par mes patientes interrogations.

« Je suis née en Bretagne, de famille assez riche ; ma mère est très chrétienne, mon père indifférent. Je fus placée dans un pensionnat de religieuses : j'y puisai de bons principes et, en particulier, une tendre dévotion envers la Sainte Vierge Marie que j'ai toujours invoquée au fond de mon cœur. Je fis très bien ma Première Communion ; je voulais même me faire religieuse ; j'étais la première de ma classe, on me trouvait de grands talents et du caractère ; on me citait comme un modèle. J'aimais vraiment le bon Dieu alors.

« Vers l'âge de quinze ans, j'eus le malheur de rencontrer une mauvaise amie qui, peu à peu, me perdit. Je n'osai dévoiler mes fautes à confesse ; je ne reculai pas devant des communions sacrilèges, et cela très fréquemment. Bientôt mes passions me dominèrent complètement, le désespoir entra dans mon âme. Je suis d'une nature très ardente ; un confesseur m'avait dit que je serais un ange ou un démon : voyant que j'avais perdu sans retour ma couronne d'ange, je me jetai dans le mal avec frénésie et j'invoquais machinalement le démon, le priant de me rendre heureuse.

« Je passai trois ans ainsi ; vers l'âge de dix-huit ans, un événement changea ma vie. Mes parents vinrent à Paris, pour s'y fixer auprès de mon frère aîné, qui habitait la capitale depuis plusieurs années. Il s'y était perdu et s'était enrôlé dans la franc-maçonnerie.

« Bientôt, il conçut le projet de m'y entraîner avec lui : ce ne fut pas difficile. J'avais soif d'aventures extraordinaires, d'émotions, de vie de plaisirs : je me lançai dans cette voie avec toute l'impétuosité de ma nature, je me donnai au démon. En peu de temps je dépassai mon frère et je fus jugée digne des plus hauts grades. Actuellement, je suis Maîtresse-Souveraine d'une des plus importantes Loges de femmes qui sont établies à Paris. »

Arrivée à cet endroit de son récit, l'infortunée était comme étouffée ; et elle s'écria :

« — O mon Père, ayez pitié de moi, il m'empêche de parler ; il veut m'étrangler, je suis trop malade : je reviendrai. »

Afin d'éviter de fastidieuses redites, je vais grouper tout ce qu'elle m'a peu à peu raconté dans les nombreuses entrevues que je dus avoir avec elle. Il me fallut plus d'un mois pour terminer.

Dans chaque séance, au confessionnal, elle était parfois une demi-heure sans pouvoir dire un mot ; une voix mystérieuse lui disait le contraire des avis que je lui donnais ; parfois, elle ne pouvait pas tenir à genoux : il lui semblait être agenouillée sur des milliers d'épingles ; elle sentait comme une main de fer qui l'étreignait à la gorge : aussi, nous n'avançions guère ; chaque fois, elle avait du nouveau à me dire.

Bientôt on s'aperçut, dans les Loges, qu'elle ne venait plus aux réunions, et la fureur du diable ne connut plus de bornes : un jour, pendant qu'elle se confessait, il la souleva de terre et, en un clin d'œil, il la rejeta à quinze pas au moins du confessionnal. Nous étions seuls à l'église, je sortis et lui ordonnai de rentrer, ce qu'elle fit.

Elle était absolument vouée à Lucifer : elle avait même reçu le baptême diabolique dont elle portait, me dit-elle, l'empreinte visible sur le bras. Satan lui apparaissait à son gré, sous toutes espèces de formes Si elle voulait s'amuser avec des personnes qui ignoraient ces mystères, elle témoignait par exemple secrètement le désir de voir une main apparaître sur une table, et écrire ce qu'on lui dicterait, et soudain une main seule devenait visible et écrivait exactement. Le démon lui apparaissait chez elle, dans sa chambre, lui parlait familièrement, la transportait à travers les airs, dans les réunions maçonniques étrangères, en Italie, en Amérique, etc., etc...

Dans les fêtes maçonniques, il y a mélange de Frères et de Sœurs : le démon préside sous la forme d'un jeune homme très gracieux ; les derniers initiés seuls savent qui il est ; les autres, tout en le reconnaissant comme grand chef, ignorent l'épouvantable réalité. Il dirige les jeux, les danses lubriques, etc.

Tout se passe comme le décrit le Dr Bataille ; aussi, puis-je dire que son ouvrage ne m'a rien appris de neuf, sauf quelques détails plus précis et plus complets. CEUX QUI REJETTENT CET ÉCRIT COMME EXAGÉRÉ MONTRENT BIEN QU'ILS IGNORENT CE DONT ILS PARLENT. Ils méritent ce reproche de l'Apôtre : *volentes esse legis doctores, non intelligentes neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant* (1, Tim. 1, 7).

Ainsi il y a le Baphomet, la messe noire ; on y fait des prédications à l'encontre des prédications chrétiennes. Les salles de fêtes sont d'une éblouissante splendeur : fleurs, lumières, tapis, tout est prodigué : on y respire des parfums qui enivrent et ôtent, semble-t-il, l'usage libre de ses facultés : c'est ce que dit le Dr Bataille.

Elle se trouva dans les Loges avec les principaux membres du gouvernement et des Chambres d'alors. Elle y vit les Ferry, les Gambetta, les Constans, etc., etc..... Comme Maîtresse, elle assistait aux conciliabules les plus secrets : elle entendit le diable proposer de mauvais livres à faire dans tel ou tel sens, de mauvais journaux à créer ; des mesures infaillibles à prendre pour anéantir le *Dieu-Mauvais* et préparer le règne du *Dieu-Bon*, de *Lucifer*, entre autres l'expulsion et l'anéantissement des Ordres religieux, la loi des écoles, la loi militaire ; en un mot, tout ce qui se déroule actuellement, elle me l'annonça formellement. Lucifer veut que le culte maçonnique

remplace la religion ; il veut détruire le dimanche chrétien par les fêtes, les Sociétés de tir, de musique, de gymnastique, etc.

Je lui demandais un jour : « *Mais est-ce que Lucifer finira par triompher ? — Il espère*, dit-elle, *mais il ne le sait pas*, car il se plaint souvent que ses plans sont déjoués ; alors, il entre en fureur et il s'en prend à ces hommes, leur reprochant amèrement d'être ou maladroits ou lâches. Il est terrible, surtout contre ceux qui trahissent les secrets. »

Elle en a vu torturer et mettre à mort séance tenante à cause de cette infraction. Elle-même avait présidé plusieurs de ces exécutions.

Chaque réunion se termine par l'infamie. *Omnes viri et mulieres sicut Satanas ipse sunt omnino nudati ; dein actibus lubricitatis vacant, Diabolus rem habet cum mulieribus*, etc..... Ce qui sauva, je crois, ma pauvre pénitente, c'est que, par un sentiment dont elle ne se rendait pas compte et qu'elle attribua à la Sainte Vierge, *nunquam fornicavit neque cum diabolo neque cum alio*, elle se retranchait dans sa dignité de Souveraine : elle y échappait toujours ; ce qui irritait fort le démon, lequel lui en faisait d'amers reproches.

Dans ces Loges, il y a surtout, outre ce qui précède, les mystères de la profanation des saintes hosties. Elle me dit qu'une des leurs avait volé, à Clignancourt, tout un ciboire rempli d'hosties consacrées : c'était quelques mois auparavant. Il y a aussi des femmes qui ont mission d'aller communier sacrilègement et de rapporter les hosties : deux témoins les suivent et les surveillent, pour qu'on soit bien sûr d'avoir de vraies hosties consacrées. On se livre sur la sainte hostie à des profanations immondes. Il y a des chambres secrètes qui en sont comme tapissées, et souvent, affirma-t-elle, on voit couler des gouttes de sang de ces hosties.

Et Jésus prévoyait toutes ces horreurs et il institua néanmoins son adorable sacrement !

D'autres femmes ont la mission d'aller faire tomber les prêtres, les religieux, en simulant la dévotion, la conversion, etc. Sur ce, je lui demandai si elle ne venait pas dans un but mauvais.

« — Oh ! non, reprit-elle, mais je comprends que vous devez vous défier de moi : je le mérite, mais soyez sûr de ma complète sincérité.

« Du reste, ajouta-t-elle, je dois vous dire quelque chose de grave : dans une des dernières réunions des Loges, on a su que je cherchais à me convertir et on m'a condamnée à mort ; on a aussi condamné à mort le prêtre a qui je m'adresse ; mais n'ayez pas peur, si le diable est puissant, il ne peut rien sur une âme en état de grâce, et Dieu saura même vous rendre invisible aux yeux de ceux qui voudraient vous nuire.

« Ces jours-ci, le démon s'est présenté dans ma famille, sous la figure d'un ami de mon frère : il venait me parler, je ne l'ai reconnu qu'au moment où il s'était installé au piano pour jouer avec moi. Il venait me détourner de mon projet de conversion. »

Les Sœurs maçonnes se reconnaissent très facilement dans les rues : aussi changeait-elle souvent de costume pour venir me trouver, afin de dépister, autant que possible, les recherches de la police de Satan.

Voici comment on entraîne des victimes dans ces lieux. Quand quelqu'un, vivant en état de péché mortel, se donne au diable ou l'invoque, ce dernier le voit et le désigne à un Frère des Loges ; il le charge de filer cette victime jusqu'à ce qu'elle tombe dans le piège.

Après tous ces détails, elle finit par me raconter la scène qui avait déterminé sa conversion et ce qui suivit.

Un jour qu'elle présidait la réception solennelle d'une Sœur maçonne, elle lui ordonna, selon les rites, de poignarder une hostie. La novice saisit le poignard et l'enfonça. O miracle ! du sang jaillit et, à cette vue, elle tomba évanouie. La Maîtresse, furieuse, saisit le poignard en s'écriant : « *Tu n'es qu'une lâche, il ne faut pas craindre* ». Et elle frappa. « Alors, me dit-elle, moi aussi je tombai comme évanouie, car je puis le jurer, j'avais senti le poignard s'enfoncer comme dans une chair palpitante. Le démon, qui était là, fit cesser la cérémonie en s'écriant avec rage : « *Ces femmes n'ont pas d'énergie !* » et il disparut.

« A partir de ce moment, je fus bouleversée ; mes souvenirs d'enfance se réveillèrent : j'eus peur, moi qui me croyais absolument endurcie et je recourus machinalement à la Sainte Vierge.

« Cette bonne Mère ne fut pas sourde à mon cri de désespoir. Un de ces jours, je me rendais encore à une réunion maçonnique vers 8 heures du soir. En passant près du portail de cette église, je fus entraînée par un flot de personnes qui y entraient avec empressement ; l'une d'elles me dit : « Nous allons avoir une belle cérémonie, « la consécration à la Sainte Vierge, hâtons- « nous ; » et, machinalement, je me laisse comme porter à l'intérieur. Pourtant, nous avons pris l'engagement, en reniant notre baptême, de ne jamais entrer dans une église.

« Vous dire ce qui se passait en moi serait impossible : je croyais rêver ; tout me rappelait mon enfance.

« Enfin, le prédicateur monte en chaire ; chose inouïe : la chaire me semble inondée de lumière, à tel point que je dis à ma voisine : « D'où vient « donc cette lumière si éclatante ? » Elle ne voyait rien. Le Père parla sur la Sainte Vierge et insista beaucoup sur ces paroles : *Ipsa conteret caput tuum*, en développant qu'aujourd'hui surtout, le démon, sous toutes formes, s'efforçait de s'emparer de la société chrétienne, surtout par les horribles mystères de la Franc-Maçonnerie. Il donna tant de détails qu'il me sembla être au courant de toutes ces choses ; et c'est pourquoi, mon Père, je suis venue vous trouver dès le lendemain. »

Telle est l'histoire de cette âme si criminelle et si favorisée de la Très Sainte Vierge Marie.

Après bien des épreuves, des examens de conscience, je parvins à lui donner la sainte absolution.

Ici encore, que de mystères, tous très conformes aux données théologiques.

Tant qu'elle fut privée de ce divin trésor, le démon conservait sur elle un grand empire : ainsi il lui enlevait les chapelets, images, médailles de la Sainte Vierge et de Saint Benoît, les crucifix, scapulaires et autres objets pieux dont je l'avais munie. Puis, et ceci me paraît très remarquable,

l'impression de son visage était dure, triste, sombre ; jamais elle n'osait me regarder, jamais elle ne souriait. Au moment où je lui donnai la sainte absolution, je pus contempler un phénomène bien ravissant : on eût dit qu'un masque de fer tombait et qu'une autre personne apparaissait : sa physionomie devint subitement radieuse, douce, souriante : elle poussa un soupir de soulagement et s'écria : « Ah ! il me semble sortir d'un horrible cauchemar, » et des larmes coulèrent de ses yeux ; il y avait si longtemps qu'elle n'avait pleuré ! En verité, le Saint-Esprit reprenait possession de son temple profané et l'esprit immonde en était chassé et n'avait plus de pouvoir sur celle qui avait été si longtemps son esclave.

Le lendemain, elle alla communier à Montmartre. A cause de ses profanations, elle n'osait recevoir Notre-Seigneur ; mais elle obéit avec bonheur et alla prier le divin Cœur d'agréer sa vie en esprit de réparation.

Je la dirigeai encore pendant six semaines : elle était courageuse, en butte à mille persécutions de la part de son frère et d'autres ; elle persévéra.

Obligé de m'absenter, je lui avais désigné l'époque de mon retour pour qu'elle pût me trouver au confessionnal. Hélas ! elle ne revint pas. Une jeune fille qui l'accompagnait toujours dans ses visites vint me voir. « Vous êtes seule, dis-je ; et Mlle X... ? — Ah ! mon Père, je viens vous annoncer une triste nouvelle : on l'a jetée à la Seine, ou elle s'y est noyée elle-même ; on l'a reconnue à la Morgue, et on l'a enterrée ces jours-ci. »

Je me souvins qu'elle m'avait dit qu'une des manières dont les francs-maçons se débarrassent de leurs victimes, c'est de les faire adroitement jeter à la Seine. J'espère que Dieu aura fait miséricorde à cette martyre de la vraie conversion ; je priai beaucoup pour elle, Marie l'aura sauvée.

Une dernière remarque avant de finir. Ce récit n'est pas *documenté*, en ce sens que nous n'avons d'autre preuve que les *affirmations* de cette personne. Mais ces affirmations me paraissent très sérieuses. Voici pourquoi :

Je l'ai toujours trouvée égale à elle-même et bien que je lui aie témoigné une grande défiance, je ne pouvais ne pas être frappé de la sincérité de ses aveux et de ses démarches.

Toujours je l'ai trouvée d'une parfaite convenance et d'une grande délicatesse, me demandant pardon des horreurs qu'elle devait me raconter. L'ayant examinée et étudiée à fond, je n'ai jamais rien trouvé qui pût faire croire à une sacrilège supercherie.

Tout en étant bon, miséricordieux et patient, je lui ai toujours fait sentir que je me défiais et ai exigé d'elle de grands sacrifices qu'elle a accomplis généreusement.

Enfin, les persécutions qu'elle a subies et la mort qui, dans un bref délai, a suivi les menaces dont elle m'avait prévenu, me paraissent la preuve irréfragable de la sincérité de ses affirmations et de sa conversion.

Sancte Michaël, defende nos in prælio ; Satanam aliosque spiritus malignos qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo, divina virtute, in infernum detrude. Amen.

Le démon dans l'Ecriture

Un abonné écrit à l'un des rédacteurs de *la Revue Mensuelle* :

« J'ai eu la pensée et la patience de réunir les principaux passages de l'Ecriture qui traitent du démon et des choses diaboliques, et voyant combien ces passages sont plus nombreux et plus instructifs qu'on ne le croit généralement, il m'est venu l'idée de vous communiquer ce petit travail, soit pour vos besoins personnels, soit pour l'utilité de vos lecteurs, si vous le jugiez à propos.

« Pour que ce travail ait toute sa valeur, il faudrait réunir exactement tous les textes se rapportant à la matière, les citer mot à mot et les discuter d'après les règles d'interprétation admises ; ce qui remplirait un vrai volume. Mais, pour être plus restreinte, cette petite étude n'en est pas moins la condamnation des sceptiques de nos jours *et surtout de ces catholiques si nombreux qui croient au démon à la condition de ne le voir nulle part* et qui, sous prétexte de sagesse et de prudence, attribuent à priori à l'imagination, à la maladie ou à une cause naturelle, tous les faits plus ou moins suspects qui viennent à leur connaissance. Puissent-ils, éclairés par votre campagne *antisceptique,* sortir de leurs illusions et revenir à la vraie prudence qui consiste à ne parler qu'avec connaissance de cause et à se taire quand on ne sait rien. »

La lecture de ce travail, que nous avons trouvé extrêmement intéressant, nous a décidé à le mettre sans retard sous les yeux du public.

Si les catholiques du XIXe siècle lisaient la Sainte Ecriture, ils ne feraient pas tant les étonnés en entendant parler du diable et des choses diaboliques. Ce serait un gros travail de relever tous les passages où l'Esprit-Saint nous révèle non seulement l'existence des démons, mais aussi leurs mœurs, leur manière de tenter, l'influence qu'ils exercent sur l'homme et sur les évènements, leur action sur la matière, et aussi les armes que Dieu nous a données pour lutter contre eux. Je ne veux pas aller au fond de ces questions intéressantes, mais seulement en faire une esquisse, en indiquant les passages principaux de l'Ecriture touchant cette matière et en les groupant suivant un ordre facile à saisir.

*
* *

Les malins ne manquent pas de sourire quand ils entendent donner des noms propres à certains démons ; ils se figurent que Lucifer seul jouit de ce privilège. Qu'ils ouvrent donc l'Ecriture. Ils verront les païens adorer le démon *Moloch* (Lev. XVIII, 21) ; ils liront les noms d'*Asmodée* (Tobie, III, 8), de *Léviathan* (Isaïe, XXVII, 1) ; ils verront le roi Ochosias consulter le démon *Belzébuth* adoré à Accaron, pour savoir s'il devait guérir (IV, Rois, 1, 2). Qu'ils cherchent ; ils en trouveront d'autres encore.

Ils remarqueront même que ces noms sont quelquefois significatifs. Ainsi Bélzebuth signifie « dieu de la mouche », sans doute parce que ce monstre se faisait adorer sous la forme de ce diptère. Le nom *Bélial*, qu'on lit en divers

endroits, signifie « sans loi » ; ce qui indique que le propre de ce démon est de pousser à la révolte, et c'est pour cela probablement que l'Ecriture appelle « fils de Bélial » les Israélites qui se révoltent contre Dieu ou leurs chefs (I, Rois).

Tout cela ne prouve pas évidemment que chaque habitant de l'enfer ait un nom personnel ; mais au moins en est-il ainsi pour les principaux démons qu'on peut appeler démons-chefs. Car il y a des chefs en enfer, et l'Ecriture nous y révèle une hiérarchie basée sans doute sur la nature plus ou moins puissante de chaque démon. Les Pharisiens n'accusaient-ils pas Notre-Seigneur de chasser les démons par la puissance de Belzébuth, prince de démons. (Marc, III, 22 ; Math., IX, 34 ; Luc, XI, 15).

Du reste, cette hiérarchie ne peut que faciliter entre ces esprits mauvais une certaine unité d'action, autant du moins qu'elle leur est utile pour atteindre plus sûrement leurs fins perverses. Un diable est-il chassé d'un corps, dit Notre-Seigneur, il va chercher d'autres diables pour y rentrer, et alors l'état du possédé devient plus terrible. — L'ange Gabriel, apparaissant à Daniel, lui dit que le démon tentateur du roi des Perses était devenu plus fort, parce qu'un autre démon plus puissant était venu se joindre à lui pour exciter le prince contre le prophète (Dan., X, 20). — C'est aussi ce qu'on peut conclure de la réponse de Notre-Seigneur aux Pharisiens : « Vous dites que c'est par Belzébuth que je chasse les démons ; mais si Satan chasse Satan, le voilà divisé, et il ne pourra plus subsister » (Luc, XI, 18 ; Marc, III, 26). Donç, loin de se combattre, les démons savent s'unir dans le but de mieux assurer leur domination sur le monde.

* * *

C'est bien là la nature de l'ange déchu, que l'Esprit-Saint nous représente comme absolument mauvaise. Séparés de la vérité, ces monstres sont fixés dans ce qui est mal. Il leur est naturel de mentir, comme il est naturel à Dieu de dire la vérité. La vérité n'est point en Satan ; lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qui est en lui-même (Jean, VIII, 44-45). Forcément les démons communiquent cet amour du faux à leurs hommes. N'allaient-ils pas jusqu'à faire croire aux Pharisiens que la vérité était de leur côté et le mensonge dans le Fils de Dieu ! (Jean, VIII, 48 ; X, 20.) C'est leur coutume de tromper ainsi les pécheurs, leur présentant le bien pour le mal, et le mal pour le bien.

Et puis, quelle méchanceté inouïe ! Voyez quelles terribles souffrances ils infligent à ces pauvres possédés de l'Evangile, allant jusqu'à les jeter dans le feu et à déchirer leurs membres. Sont-ils chassés des corps et impuissants à les faire souffrir plus longtemps, ils veulent encore nuire à l'homme dans ses biens, ils se jettent sur un troupeau de pourceaux (Marc, V, 11-12 ; Luc, VIII, 32 ; Mat., VIII, 31). — Cependant, il est vrai de dire que tous les démons ne se valent pas sous ce rapport et que les uns sont plus cruels que les autres (Luc, XI, 26). C'est peut-être ce qui nous explique comment les différents possédés de l'Evangile n'étaient pas tous également torturés par leurs démons possesseurs. Un de ceux qui paraît avoir le plus souffert, est l'enfant lunatique que Notre-Seigneur guérit après sa transfiguration (Mat., XVII, 14 ; Marc, IX, 1-17, 26 ; Luc, IX, 37-43).

Mais ce qui n'est pas moins frappant que leur cruauté, c'est leur ténacité et leur acharnement. On ne sait jamais quand on est quitte avec eux ; car, chassés d'un corps, ils vont chercher d'autres démons pour revenir à la charge (Luc, XI, 26). Que voit-on dans l'histoire de Job ? Vaincus et humiliés à chacune de leurs attaques, ils recommencent encore, faisant perdre au patriarche ses immenses richesses, tuant ses enfants, couvrant son corps d'un ulcère, excitant contre lui sa femme et ses amis, etc... Pour leur faire lâcher prise, il faut que Dieu intervienne et les chasse. — Le fait que nous citions à l'instant montre que, même en présence du Fils de Dieu, ces monstres affichaient cette méchanceté acharnée, puisque, s'ils demandèrent à passer du possédé dans les pourceaux, ce fut pour avoir le plaisir de noyer ces animaux, et, par là, d'indisposer encore les cœurs contre Notre-Seigneur.

Ce fait nous découvre encore un autre vice de ces natures déchues : l'amour de ce qui est vil et bas. Ces tristes êtres supplient Notre-Seigneur ; ils lui demandent comme une faveur la permission d'entrer dans le corps de ces animaux immondes ! (Marc, V, 12). Ils sont bien les fils de leur père ! Au paradis terrestre, Lucifer n'a-t-il pas, lui aussi, malgré son orgueil, choisi de préférence la forme d'un animal repoussant : le serpent ? (Gen., III, 1.) Aussi, chaque fois que Notre-Seigneur nous parle de ces êtres dégradés, il a soin de leur donner le qualificatif d' « immonde » qui leur convient si bien : *l'esprit immonde* (passim).

Cette bassesse concorde parfaitement avec cet amour du mensonge que nous avons constaté plus haut ; mais, chose ridicule, elle n'empêche pas les démons d'être de fieffés orgueilleux. Vaincus par Job, ces vils et pervers esclaves trouvaient toujours de bonnes raisons pour excuser leurs humiliantes défaites : « Oh ! ce n'est pas étonnant, disaient-ils ; nous ne l'avons éprouvé que dans ses biens, et l'homme abandonnera toujours volontiers ses biens, pour sauver sa peau » (Job, II, 4). Inutile, d'ailleurs, d'insister sur ce point si connu de la nature diabolique. Tels sont les démons d'après l'Ecriture.

* * *

Faut-il s'étonner dès lors si des esprits aussi pervers déploient toute l'activité dont est douée la nature angélique pour porter l'homme au mal ? C'est vers ce but que tendent tous leurs instincts et tous leurs efforts. L'Ecriture est précise sur ce point.

Saint Jean les voit sortir du puits de l'abîme, semblables à une fumée épaisse qui se répand sur la terre pour perdre notre race (Apoc., IX, 2-4). Le démon, nous dit saint Paul, règne dans les airs, pousse les hommes au mal et inspire le monde. Les princes de l'enfer et les démons, ajoute-t-il plus loin (Eph., VI, 12), sont dans l'air, et c'est bien plus contre eux que nous avons à combattre que contre les hommes de chair et de sang qui sont leurs serviteurs. Les paroles suivantes de saint

Pierre sont bien connues : « Le démon rôde comme un lion rugissant prêt à dévorer nos âmes. » (Saint Pierre, V, 8). Il est toujours au guet comme une bête féroce, dit l'Esprit-Saint, pour surprendre les pécheurs, et les faire pécher encore davantage (Ecclés., XXVII, 11). C'est bien ce que faisait un jour Satan, lorsque Dieu lui dit : « D'où viens-tu ? — J'ai fait le tour de la terre, répondit-il, et je l'ai parcourue en tous sens » (Job, I, 7). Puis, il demanda la permission d'y retourner, pour combattre Job.

Nous verrons plus loin pourquoi Dieu laisse les démons nous attaquer de la sorte : mais remarquons, en passant, que ceux-ci ne peuvent agir ainsi sans la permission divine, et qu'ils ne tentent que dans la mesure où cette permission leur est accordée. « Va, dit Dieu à Satan, tout ce que possède Job est en ton pouvoir; mais je te défends d'étendre la main sur sa personne » (Job, II, 12), et Satan obéit. Et plus tard : « Va, dit encore le Seigneur, je te livre sa chair, mais ne touche point à sa vie » (Job, III, 6) ; et Satan ne put franchir les limites fixées. — On voit la même chose dans le troisième livre des Rois (XXII, 20-22). Satan s'avance vers Dieu et demande la permission de tromper Achab, roi d'Israël, afin de le perdre, et Dieu le lui permet. — Satan demande à Notre-Seigneur la permission de cribler tous les apôtres comme on crible le froment, et Notre-Seigneur le lui permet encore ; mais il en avertit saint Pierre (Luc, XXII, 31).

Même avec cette restriction, n'est-elle pas terrible, cette puissance du démon, quand on y réfléchit ? Or, ce qui surprend, c'est de voir que tant de catholiques vivent au milieu de pareils dangers et comme enveloppés d'une atmosphère diabolique, et ne paraissent pas même s'en douter. Sans cesse ils donnent dans les pièges du démon, et quand on les en avertit, ils rient en disant : où sont-ils ? Ils sont partout, aveugles ! et tout sur terre peut être amorce diabolique. Tout est bon pour nous tenter. Les exemples de l'Ecriture sont là bien nombreux et bien instructifs.

David était devenu riche et puissant. Dans sa satisfaction, il lui vint la pensée de compter ses sujets. Cela paraissait assez naturel, n'est-il pas vrai ? et cependant cette pensée de suffisance, qui devait lui coûter si cher, lui était suggérée par Satan (Paral., I, liv. XXI, 1); et il ne s'en doutait pas. — Du reste, nous l'avons déjà dit : la marque de fabrique infernale est la fourberie. Pour piper les hommes, Satan, père du mensonge (Jean, VIII, 44), les entretiendra donc dans les illusions les plus extraordinaires. Veut-il retenir les Pharisiens sous sa férule, il leur fait croire que c'est Notre-Seigneur qui est possédé du démon (Jean, VIII, 48 ; X, 20). Veut-il jeter le peuple hébreu dans l'idolâtrie, il s'efforce de lui découvrir les restes de Moïse, sous prétexte sans doute de les faire vénérer (Ep. St-Jude, 9). Pourtant, quel est l'homme qui, dans sa simplicité, n'eût regardé cette découverte des cendres de Moïse comme un heureux évènement ?

Satan fait mieux encore. Il se sert de nos bonnes inspirations pour nous faire tomber dans le mal. Il profite de l'intention qu'ont Ananie et Saphire de distribuer leurs biens aux pauvres pour leur faire commettre une fourberie, qui est punie de mort (Act., V, 3). — L'histoire de Job est aussi bien instructive sous ce rapport. Les amis de l'infortuné étaient, au fond, des gens bien intentionnés ; mais Satan les aveugla tellement qu'ils se firent persécuteurs du patriarche, s'obstinant d'autant plus dans leurs idées fausses que l'esprit malin les leur présentait comme vraies. Impossible de faire entrer la lumière dans ces esprits obscurcis par l'action diabolique.

Hélas ! Satan est toujours le même, et les hommes toujours aussi naïfs ! N'a-t-on pas vu, à toute époque, des catholiques se diviser et résister à l'action de l'Eglise, en protestant cependant de leurs bonnes intentions ! La marque de Satan est là. Oui, comme au temps de saint Paul, c'est Satan qui nous divise, et le moyen de lui échapper serait d'obéir à la foi (Rom., XVI, 17-20). Mais le perfide nous écarte de cette foi (I Thessal., III, 5). Que de catholiques se sont perdus en tout temps pour avoir suivi des doctrines fausses (I Tim., IV, 1), doctrines que l'habile menteur a su rendre si séduisantes par l'apparence de la vérité, que l'Esprit-Saint les appelle : « profondeurs de Satan » (Apoc., II, 24). L'Eglise est là, pourtant, avec sa parole infaillible ; mais Satan aussi est là, dit Notre-Seigneur, et il nous empêche d'écouter cette parole (Mat., XIII, 19), ou bien, par ses tentations, il nous indispose contre elle (Marc, IV, 16-17), ou encore, il nous en détourne par les soucis du monde (Luc, VIII, 14). Telle est sa puissance, et telles sont ses ruses.

Hélas ! pourquoi faut-il que cet ennemi cruel ait encore parmi nous des alliés ; car le monde, ce qu'on appelle le monde, lui appartient si totalement, que le prince de l'enfer est aussi, dans l'Ecriture, « le prince de ce monde ». Que de choses nous sont révélées sur ce point ! Pour ne parler que de nos élégantes du monde, se doutent-elles du gentil petit rôle que messire Lucifer leur fait jouer ? Se doutent-elles que ce seigneur leur sert de cavalier, et pour cause (Prov., IX, 18). Qu'elles lisent certains passages piquants des Proverbes de Salomon, et elles seront renseignées.

Et encore : combien de gens mariés, oubliant les conseils donnés par saint Paul aux Corinthiens (I Corint., VII, 1-5), se mettent par leurs imprudences à la disposition du tentateur ; et comment dans de pareilles conditions pourraient-ils ne pas recevoir ces soufflets que le monstre prodiguait même à l'apôtre (II Corint., XII, 7). Oui, Satan est prince en ce monde, tellement prince, que, pour régner plus facilement, il lui plaît même quelquefois de se servir des rois et des gouvernements. Le roi des Perses était poussé au mal par un démon spécial (Daniel, X, 20). Le roi Achab, également (III Rois, XXII, 21-23).

Satan va même plus loin : il s'attaque à des nations entières. Le peuple grec tout entier était sous l'influence d'un des princes de l'enfer (Dan., X, 20). Voilà comment Satan est prince de ce monde.

Mais il y a plus et mieux. Non content de jouer sur terre le rôle de prince et de roi, Lucifer veut encore y tenir la place de Dieu (1). Recevoir les

(1) On sait que les lettres L. D. R., qui sont brodées en or, argent et rouge sur les cordons des Inspecteurs Généraux et Inspectrices Générales du Palladisme, rite suprême de la franc-maçonnerie, signifient : Lucifer Dieu-Roi.

adorations qui ne sont dues qu'à Dieu seul, voilà en définitive sa suprême ambition et le but dernier de ses efforts. Avant Notre-Seigneur, le genre humain presque tout entier s'est prosterné pendant 4.000 ans aux pieds du diable, représenté par des idoles, et, après dix-huit siècles de christianisme, beaucoup de peuples sont encore idolâtres. Et qu'on ne se figure pas que ces peuples n'adorent que du bois ou de la pierre ; c'est Satan qu'ils adorent sous la matière. Ce que les païens immolaient, dit saint Paul, ils l'immolaient aux démons (I Corint., X, 20). Les Egyptiens adoraient ces monstres sous la forme de mouches, de serpents et d'autres animaux muets (Ps., LXXVII, 49 ; Sag., XI, 16 ; XVI, 1). Jéroboam se fit lui-même des prêtres pour les démons auxquels il sacrifiait devant les veaux d'or. (II Paral., XI, 15) ; et les Hébreux immolaient des victimes, et même leurs enfants, aux esprits infernaux qu'ils adoraient dans les idoles (Ps., CV, 36-37 ; Levit., XVII, 7 ; Deut., XXII, 17).

Le démon est donc bien la source de tout mal, et il est vrai de dire que, s'il y a des méchants sur la terre, c'est lui qui les y sème (Mat., XIII, 39). Ce n'est pas que les hommes soient bons par eux-mêmes ; mais ils feraient certainement beaucoup moins de mal, si Satan n'était là pour développer leurs passions, poussant chacun dans le sens de ses mauvais instincts, et profitant de la moindre occasion pour faire commettre une nouvelle faute (Ephes., IV, 26-27). Aussi, pour résister à tant d'ennemis et à tant de dangers, une foi ordinaire ne suffit pas ; il faut une foi forte (I Pierre, V, 8).

*
* *

Cette énumération de tous les maux que l'enfer cause aux pauvres humains est déjà bien longue, et cependant nous ne sommes pas au bout. En déployant cette activité infernale pour porter l'homme au péché, les démons se proposent de lui nuire en toutes manières. Ils le conduisent d'abord à la mort éternelle (Sag., II, 24) ; mais, de plus, ils attirent sur lui la colère de Dieu (Jérém., II, 8-9), qui, pour punir le pécheur par où il a péché, l'accable quelquefois de mille maux par le ministère de ces démons eux-mêmes (Ecclés., XXXIX, 33). C'est ainsi que les Egyptiens, en adorant les démons sous la figure de serpents muets et de bêtes méprisables, méritèrent d'être exterminés par ces mauvais anges incarnés dans ces mêmes animaux (Ps., LXXVII, 49 ; Sag., XI, 16 ; XVI, 1).

Aussi, il ne faut pas s'étonner d'entendre l'Eglise attribuer à la malice de Satan la plupart des maladies et des malheurs qui affligent notre pauvre humanité. N'est-ce pas cet esprit méchant qui couvrit Job d'une plaie infecte ? C'est lui qui a formé ces tempêtes furieuses, au milieu desquelles les enfants du patriarche ont trouvé la mort. C'est lui qui a fait massacrer ses serviteurs et enlever ses troupeaux par des bandits. C'est lui qui a fait tomber des nuages cette pluie de feu qui a consumé ses richesses (Job, 1). Les plaies d'Egypte, ces phénomènes aussi extraordinaires que terribles, ont été produites par lui sur l'ordre de Dieu (Ps., LXXVII, 49). La mort elle-même est son œuvre propre, et l'Esprit-Saint nous dit que c'est lui qui l'a introduite sur la terre par jalousie pour l'espèce humaine (Sag., II, 24). On est donc autorisé à voir en lui la cause de bien des malheurs qui paraissent naturels, et à lui garder le nom de prince de la mort (Heb., II, 14).

Ce n'est pas encore tout. S'il ne peut faire tomber l'homme dans le mal, s'il ne peut le faire souffrir, il lui reste la ressource de l'empêcher de faire le bien. C'est ce qu'il fit notamment pour saint Paul. Incarné dans les âmes damnées de ses sorciers Simon le Mage, Elymas Bar-Jésu et autres, il marchait toujours devant l'Apôtre, le prévenant partout, et indisposant contre lui les peuples qu'il devait évangéliser. Une fois même, il empêcha saint Paul d'aller à Thessalonique où l'appelaient les nouveaux chrétiens (I Thess., II, 18). Longtemps auparavant, le prophète Zacharie (III, 1-2) nous avait montré Satan attaquant, dans la personne du grand prêtre Jésus, l'institution bienfaisante du sacerdoce qui unit la terre au ciel et l'Archange saint Michel la prenant sous sa protection.

Du reste, pour en finir avec ce sujet, si l'on veut avoir une idée résumée de la méchanceté des démons et du mal qu'ils nous souhaitent et qu'ils peuvent nous faire, il faut lire les pages effrayantes de l'Apocalypse, surtout celles des chapitres XII et XIII, où il nous est annoncé qu'au moyen de l'Antéchrist, son lieutenant, Satan trompera les hommes par de faux miracles et de fausses résurrections, séduira le tiers des chefs des chrétiens, se fera adorer dans des idoles qui parleront, couvrira la terre de nouvelles plaies d'Egypte, et lancera contre l'Eglise, défendue par saint Michel, un fleuve de persécutions.

Voilà donc ce que sont les démons d'après l'Ecriture, et ce qu'ils font. Esprits dégradés, méchants, orgueilleux, rusés, menteurs, ils n'ont d'autre ambition que de faire tomber l'homme et de le faire souffrir. Pour y arriver, ils le tentent par le mensonge, par les illusions, par les passions diverses, par les divisions, par le monde, par les biens de la terre, par les puissants du siècle, par les prestiges et par les faux miracles ; ils travaillent à l'écarter de l'Eglise et de la foi ; ils soulèvent contre lui tous les éléments ; ils l'accablent par les maladies et tous les malheurs ; ils irritent contre lui Dieu lui-même, et s'ils n'arrivent pas à le vaincre, ils s'en consolent en l'empêchant de faire le bien.

*
* *

Tout ceci donne sujet à de bien graves réflexions. De quoi faut-il s'étonner le plus ici, de la puissance exorbitante que le démon exerce sur tout ce qui est matière et évènement, de la facilité avec laquelle il agit sur l'esprit des hommes, ou de la liberté que Dieu lui laisse de déployer sa force pour la perte de l'humanité ?... Que de mystères !... Beaucoup de chrétiens se scandalisent de ces choses. Pourquoi, se disent-ils, Dieu, après avoir tant fait pour l'homme, laisse-t-il aux mains de son ennemi des armes aussi nombreuses et aussi redoutables ? Pourquoi ? — La question est posée depuis longtemps, et depuis longtemps Dieu lui-même a voulu donner la réponse dans ses Saints Livres.

Par cette conduite, Dieu veut d'abord humilie les orgueilleux démons en leur permettant des

luttes où ils prévoit qu'ils seront vaincus. C'est ce qui est arrivé dans l'affaire de Job.

Dieu veut ensuite, par ces épreuves terribles, punir le pécheur ; et c'est son droit. « Va, dit-Il à Satan, tu séduiras Achab, et tu auras l'avantage sur lui » (Rois, liv. III, c. XXII, 22). Et ce droit Dieu l'a donné à ses Apôtres, puisqu'on voit saint Paul livrer le corps d'un pécheur aux furies infernales, afin de convertir son âme par cette épreuve (I Cor., V, 5).

D'autres fois, Dieu se propose de purifier la vertu et la foi par ces luttes contre les puissances infernales et de leur donner une plus grande vigueur. C'est dans ce but qu'il soumit l'Apôtre à des tentations qui le faisaient gémir (II Corin., XXII, 9). Mais cette puissance exorbitante du démon sur la pauvre humanité s'explique encore par une autre raison plus générale dont on ne saurait assez peser toute la portée.

Cette puissance du démon est la conséquence naturelle du péché. Si ce n'est pas Dieu qui damne le pécheur, mais le pécheur qui se damne lui-même, ce n'est pas Dieu non plus qui le rend esclave du démon pendant sa vie mortelle, mais c'est lui-même par son péché. Le péché, en faisant l'homme enfant légitime du diable, le soumet par là même à sa tyrannie. Satan, qui a péché dès le commencement, est le père véritable de tous les pécheurs, parce qu'il les engendre comme pécheurs par sa malice et ses tentations (I Jean, III, 8). Et ce n'est pas une manière de parler, c'est une réalité : Satan a vraiment sur les pécheurs les droits d'un père sur ses enfants. C'est pour exercer ces droits qu'il circule dans les airs avec ses légions (Ephés., II,2), et au jugement dernier, il se tiendra à côté du pécheur pour le réclamer comme sa propriété (Ps., CVIII, 6).

Il est facile de comprendre maintenant pourquoi le monde est si complètement sous l'empire du diable ; c'est parce qu'il est son œuvre, comme l'Eglise est l'œuvre de Dieu (I Jean, V, 19). Satan, dit l'Ange de l'Apocalypse (II, 13), a son trône au milieu des pécheurs ; c'est-à-dire qu'il les domine comme un roi domine ses sujets. C'est pourquoi le même Ange appelle la nation juive : « synagogue de Satan » (II, 9) ; de Satan, c'est-à-dire lui appartenant comme un enfant à son père.

Tout ceci ne veut pas dire que les bons n'aient jamais rien à souffrir du démon, mais seulement que les mauvais vivent habituellement et comme de droit sous sa domination ; et c'est surtout pour eux que le monstre tend ses pièges (Eccles., XXVII, 11). Evitez donc le péché, dit saint Paul (Ephes., IV, 27), pour ne pas donner lieu au démon de s'emparer de vous. L'histoire de Sara, épouse du jeune Tobie, est une preuve frappante de la vérité de cette doctrine. Sara était possédée par le démon Asmodée (Tobie, XII, 14). Elle avait épousé successivement sept maris ; mais ce démon les avait fait périr les uns après les autres, dès la première nuit de leurs noces. Tobie effrayé ne pouvait se décider à demander cette fille en mariage, suivant le conseil que lui donnait le compagnon mystérieux de son voyage. Pour le rassurer, celui-ci, qui était l'ange Raphaël, fut obligé de lui révéler la cause de cette puissance meurtrière d'Asmodée : « Ecoutez-moi, je vous apprendrai qui sont ceux sur qui le démon a du pouvoir. Lorsque des personnes s'engagent dans le mariage de manière qu'ils bannissent Dieu de leur cœur et qu'ils ne pensent qu'à satisfaire leur brutalité comme les bêtes qui sont sans raison, le démon a pouvoir sur eux » (Tobie, III, 8 ; VI, 16). Voilà qui est clair. Et le jeune Tobie, plein de la crainte de Dieu, épousa Sara et échappa aux fureurs d'Asmodée.

Le chrétien, qui ne doit avoir rien de commun avec le démon (I Corin., X, 20), doit donc se rappeler qu'il ne se mettra hors de ses atteintes qu'en restant fils adoptif de Dieu par la grâce (I Jean, V, 18) ; car, autant le démon est puissant sur le pécheur, autant il est naturellement impuissant sur le juste qui ne craint pas ses attaques les plus ouvertes (Ps., XC, 6). Satan le tente sans doute ; mais il ne tient pas devant sa résistance (Jac., IV, 7), et ses artifices sont déjoués par les armes que Dieu donne au juste : la vérité, la justice, la foi, la confiance, rendues efficaces par la prière (Eph., VI, 11-18).

*
* *

Voilà un aperçu de ce qu'enseigne l'Ecriture sur l'action diabolique en ce monde. Comme toutes ces vérités changent l'aspect de notre pauvre vie humaine ! La vie n'est plus un combat plus ou moins heureux pour des jouissances temporelles ; elle est quelque chose de bien plus grand et de bien plus digne. Elle est une partie engagée contre des géants invisibles qu'il faut combattre avec acharnement, ou qu'il faut servir comme esclaves des plus despotiques tyrans. L'enjeu est bien connu ; et, comme il est éternel, l'homme doit dire : je dois vaincre ; mais il ne peut consentir à ajouter : ou mourir.

Une pareille lutte peut lui sembler bien au-dessus de ses forces, et elle l'est en vérité. Le pauvre bonhomme de chair et d'os serait écrasé du premier coup, s'il n'avait d'autre appui que sa petite intelligence et ses sens impuissants ; mais la Providence, pour faire triompher sa faiblesse, lui a donné comme alliés d'autres géants invisibles dont la puissance peut lui assurer la victoire.

La mission de Raphaël ne fut pas seulement d'accompagner le jeune Tobie dans son long voyage, mais aussi de le défendre contre le démon Asmodée, possesseur de Sara et assassin de ses maris. Ce fut lui, en effet, qui chassa cet ange cruel, le saisit et le lia dans le désert de la Haute-Egypte, c'est-à-dire le contraignit d'y rester (Tobie, VIII, 3).

Cette lutte entre les bons et les mauvais anges nous est signalée également dans le prophète Daniel (X, 13, 20-21 ; XI, 1). Dieu avait résolu de se servir de Darius, roi des Perses, pour l'accomplissement de ses desseins sur le jeune prophète, et à cet effet il chargea l'ange Gabriel de veiller sur la conduite et les sentiments du prince païen. Mais les démons étaient là ; ils s'efforcèrent d'irriter Darius contre Daniel, pour perdre celui-ci et contrarier les desseins de la Providence. Appelant à leur aide d'autres démons d'une grande puissance, ils firent tant et si bien, qu'en effet Darius résista longtemps aux inspirations du saint Ange. Saint Michel, prince des armées célestes et protecteur de Daniel, dut intervenir, et s'unissant à

Gabriel, ils remportèrent tous deux la victoire contre les démons.

Les bons anges sont donc vraiment nos défenseurs contre l'enfer. Bien plus ; leur protection s'étend non seulement sur les individus, mais aussi sur les villes, sur les pays, sur les institutions, sur le sacerdoce, sur l'Eglise entière, en un mot sur tout ce que les démons détestent et attaquent. Sous la loi juive, saint Michel n'était-il pas le gardien du grand prêtre (Zach., III, 1-2) ; et maintenant n'est-il pas le protecteur de l'Eglise catholique ? C'est à ce titre qu'aujourd'hui il est invoqué publiquement après le Saint Sacrifice de la messe.

Ces anges, alliés de l'homme, peuvent, il est vrai, ne pas être par nature plus puissants que leurs adversaires les démons ; mais ils leur sont toujours supérieurs par la force surnaturelle que Dieu leur communique, et c'est par cette vertu divine qu'ils restent maîtres des anges déchus. Aussi, comme le fait remarquer saint Jude dans son Epitre (v. 9), saint Michel commandant au démon se souvient-il qu'il n'est lui-même qu'une créature, et parle-t-il au monstre, non pas en son propre nom, mais au nom de Dieu : « Que le Seigneur te réprime ! *Imperet tibi Deus !* »

C'est qu'en réalité à Dieu seul appartient le dernier mot contre l'enfer. La mission du Fils de Dieu a été précisément de renverser cette domination quarante fois séculaire que Satan s'était adjugée sur le monde (I Jean, III, 8). A peine Lucifer avait-il posé la première pierre de son trône terrestre aux pieds de l'arbre du bien et du mal, que déjà Celui qui devait le renverser était promis à nos premiers parents tombés dans l'esclavage (Gen., III, 15). Que de fois, dans la suite des temps, les échos ont redit cette prophétie : « Dans la maison de David viendra quelqu'un qui renversera les idoles, exterminera l'esprit impur et ses faux prophètes (Zach., XIII, 2). Lorsqu'il paraîtra sur la terre, le démon ne pourra plus inspirer aux hommes sa prétendue sagesse, ni parler par la bouche de ses idoles, de ses sorciers et de ses magiciens » (Isaïe, XIX, 1-3) (1).

*
* *

Il parut enfin, ce Sauveur, et un jour, les démons, rencontrant leur vainqueur, ne purent que s'écrier : « Laissez-nous, Jésus de Nazareth ! Etes-vous venu nous détruire ? Vous êtes le Saint de Dieu ! » (Luc, IV, 34.) Ils ont donc trouvé leur maître ! Leur audace tombe devant lui. Ils confessent sa divinité, ils demandent grâce, ils le supplient de ne pas les tourmenter, ils l'adorent prosternés (Marc, III, 11 ; V, 6 ; Luc, VIII, 28) ; et un mot de sa part suffit pour les mettre en fuite. Oui, au nom de Jésus, tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers (Philipp., II, 11).

Un jour même, Satan s'écrie par la bouche du possédé des Géraséniens (Mat., VIII, 29) : « Etes-vous venu nous tourmenter avant le temps ? » Ce temps dont il parle, c'est la fin du monde ; ces tourments, les tourments éternels. « Etes-vous venu pour nous chasser de ce monde et nous refouler dans le lieu des tourments avant la fin des temps ? » Non, pas encore. Notre-Seigneur se contente de vaincre les démons et de briser leur empire, en donnant aux hommes le moyen de les vaincre comme lui, en attendant ce temps marqué. Ce temps venu, dit Isaïe (XXVII, 1), le Sauveur viendra définitivement avec sa puissance pour punir le monstre et l'enchaîner au fond des enfers pour toujours.

*
* *

Parmi les choses diaboliques, il en est deux qui ont le privilège d'exciter d'une manière particulière la verve des sceptiques, et sur lesquels malheureusement l'ignorance des chrétiens de nos jours est aussi complète que générale ; je veux parler de l'existence des sorciers et des possessions. Or, il est peu de vérités qui soient plus clairement et plus fréquemment enseignées dans la Bible.

A la sortie d'Egypte, Dieu ordonna à Moïse de mettre à mort ceux qui usaient de sortilèges et d'enchantements (Exode, XXII, 18). Il dit encore dans sa loi : « Vous ne vous détournerez point de votre Dieu pour aller consulter les devins *(magos)* et les magiciens *(ariolos)* » ; *magos* sont les pythons qui ont leurs démons familiers, surtout les ventriloques ; *ariolos*, ceux qui consultent les victimes (Lev., XIX, 31). « Si un homme ou une femme a un esprit de python ou un esprit de divination, qu'ils soient lapidés » (Levit., XX, 27). Dieu ajoute : « Qu'il ne se trouve personne parmi vous qui prétende purifier son fils et sa fille en les faisant passer par le feu (en l'honneur de Moloch) (Lev., XVIII, 21), ou qui consulte les devins, ou qui observe les songes et les augures, ou qui use de maléfices, de sortilèges et d'enchantements, ou qui consulte ceux qui ont l'esprit de python et qui se mêlent de deviner, ou qui interrogent les morts pour apprendre la vérité ; car le Seigneur a en abomination toutes ces choses » (Deut., XVIII, 10-12). Que signifieraient ces paroles, si toutes ces choses n'étaient que des contes ou des supercheries ?

Moïse, voulant forcer Pharaon à laisser partir les Hébreux, se servit de la puissance miraculeuse que Dieu lui avait donnée et fit tomber sur l'Egypte des fléaux aussi extraordinaires que terribles, pour prouver la réalité de sa mission ; mais les magiciens du royaume réussirent par leur art diabolique à reproduire les mêmes phénomènes, changeant une verge en serpent, l'eau du fleuve en sang, et couvrant le pays d'une invasion de grenouilles (Exode, VII, 11-12, 22 ; VIII, 7). — Les Actes des Apôtres nous rapportent aussi qu'un certain Simon, magicien, faisait des prodiges en Samarie pour détruire l'effet produit par les miracles des Apôtres (Actes, VIII, 9-11) ; qu'un certain Bar-Jésu était également magicien et enfant du diable, et luttait contre saint Paul par les mêmes procédés (Actes, XIII, 6-10. A Philippe, saint Paul trouva encore une servante possédée d'un esprit de python, qui lui faisait dire la bonne aventure au grand profit de ses maîtres (Actes, XVI, 16).

Dans tous ces exemples ne trouve-t-on pas la magie sous toutes ses formes principales ? Or, ces faits, loin d'être exceptionnels, étaient très fréquents, puisqu'à Ephèse, saint Paul détruisit pour 50.000 pièces d'argent de livres de magie, que les

(1) Notre-Seigneur a, en effet, donné aux hommes tout ce qu'il faut pour vaincre le démon et le réduire à l'impuissance ; et, si le démon parle encore, c'est que les hommes le veulent bien.

chrétiens lui apportèrent afin d'être jetés au feu (Act., XIX, 19); ce qui suppose plusieurs milliers de livres à l'usage de quelques centaines d'hommes au plus.

Donc, impossible de nier l'existence des sorciers ; mais impossible aussi de prétendre que leur art était pure supercherie. Maintes fois, l'Ecriture nous avertit que par cet art l'homme se met véritablement et directement en rapport avec le démon, et que les effets produits sont réels. Les sorciers d'Egypte changèrent réellement la verge en serpent et l'eau du fleuve en flots de sang. Les prodiges qu'opéraient Simon le Mage étaient bien réels, et aucune supercherie, aucune puissance humaine n'aurait pu le faire s'élever tout seul dans les airs devant une foule de spectateurs. Aussi le prenait-on pour un envoyé de Dieu (Actes VIII, 11). Les opérations des sorciers n'étaient donc pas de simples simagrées, mais des espèces de sacrements qui appelaient le démon et lui faisaient produire des prodiges au-dessus des forces humaines. C'est ce qui nous explique, sans doute, pourquoi Simon, voyant les apôtres communiquer aux fidèles le Saint-Esprit par l'imposition des mains, les prit pour des sorciers comme lui, en communication avec d'autres esprits par ce signe sensible et voulut leur acheter moyennant finances le secret de leur art (Act., VIII, 18-19).

Il est vrai que ces sacrements diaboliques n'opèrent pas infailliblement leurs effets, mais seulement lorsque Dieu le permet et dans la mesure qu'il lui plait de permettre à Satan d'agir. Ainsi, les sorciers d'Egypte ne purent réussir dans leurs maléfices que parce que Dieu le permit pour le châtiment de l'orgueilleux Pharaon (Exod., VII, 22) : mais, un jour, Dieu s'opposa à leur art impuissant (Exod., VIII, 18-19), et l'on vit ces malheureux incapables de faire disparaître cette invasion de grenouilles qu'ils avaient fait venir (Ex., VIII, 7-8). De même, la pythonisse consultée par Saül s'attendait bien à voir apparaître son démon familier sous la forme du prophète défunt qu'elle évoquait ; mais grande fut sa terreur, lorsqu'elle reconnut Samuel lui-même, envoyé par Dieu pour châtier le roi coupable (I Rois, XXVIII, 7-19).

* * *

Reste la question des possessions. L'Ecriture en signale un grand nombre. Nous avons déjà rencontré le cas de Sara, possédée par le démon Asmodée et délivrée par l'ange Raphaël le jour de son mariage avec le jeune Tobie (Tobie, XII, 14). Nous avons cité Job. Fut-il possédé momentanément ou simplement obsédé ? L'Ecriture ne le dit pas clairement ; elle dit seulement que Dieu abandonna le corps du saint homme à Satan qui le couvrit d'un ulcère (Job, II, 7). Quant à Saül, son cas est clair : il fut possédé, et le démon à qui Dieu le livra eut pour mission de le châtier de ses impiétés (I Rois, XVI, 14 ; XVIII, 10 ; XIX, 9). Les prêtres d'Achab devaient être aussi des possédés, puisque le démon rendait des oracles par leur bouche (III Rois, XXII, 21-23).

Viennent ensuite les nombreux exemples de l'Evangile : les deux possédés du pays des Gerasséniens (Mat., VIII, 28) ; un enfant sourd et muet que Notre-Seigneur délivra (Marc, IX, 24) ; plusieurs personnes que le démon rendaient muettes et aveugles et dont la délivrance excita la haine des Pharisiens (Mat., IX, 32 ; XII, 22 ; Luc, XI, 14). Notre-Seigneur guérit encore la fille possédée de la chananéenne (Mat., XV, 21-28 ; Marc, VII, 24-30) ; une femme qui se présenta dans la synagogue toute courbée par le démon (Luc, XIII, 11) ; un enfant lunatique, qu'on lui amena après sa transfiguration (Luc, IX, 37-43). Chez la belle-mère de Simon, Notre-Seigneur guérit plusieurs possédés (Mat., VIII, 16, et en traversant la Galilée, il en rencontra encore un grand nombre (Mat., IV, 24 ; Marc, I, 39). Il en délivra aussi plusieurs avant de faire son sermon sur la montagne (Luc, VI, 18).

Les Apôtres eux-mêmes, envoyés de divers côtés par le Maître, trouvèrent beaucoup de possédés qu'ils délivrèrent au nom de Jésus (Marc, VI, 13). Du reste, ils n'étaient pas seuls à remplir cette mission : saint Jean rencontra un homme qui ne faisait pas partie du collège apostolique et qui cependant guérissait les possédés du démon (Luc, IX, 49). Citons encore Judas ; car il est dit qu'après sa communion sacrilège, Satan entra dans son corps (Jean, XIII, 27).

Finissons par les Epitres de saint Paul. Cet apôtre livra aux démons le corps de deux chrétiens blasphémateurs, Hyménée et Alexandre (Tim., I, 20), et un corinthien incestueux (I Corin., V, 5). En voilà assez.

Comment nier, après cela, les possessions ? et comment ne pas être étonné quand on voit tant de chrétiens faire les scandalisés à l'annonce d'un de ces phénomènes diaboliques ? Pour les chrétiens d'autrefois, ces phénomènes n'avaient rien de surprenant, et ils étaient pour eux si manifestement surnaturels, que rien à leurs yeux ne prouvait mieux la divinité de Notre-Seigneur que la délivrance des possédés (Actes, X, 38 ; et *passim*, *Evang.*)

Que Dieu permette aux démons de tenter les hommes, cela se comprend encore, dira-t-on ; mais comment peut-il leur permettre de s'emparer ainsi de leur corps? — Il a pour cela diverses raisons. Nous avons vu qu'en soumettant Job à cette épreuve extraordinaire, Dieu se proposait de faire éclater sa foi, et d'humilier le démon par une honteuse défaite (Job, II). De plus, ces phénomènes surnaturels qui scandalisent les esprits inclinés au scepticisme, sous prétexte de sagesse et de prudence, sont bien faits en réalité pour ranimer la foi des fidèles. Quelquefois même, ces épreuves sont un acte de la Miséricorde divine qui veut par là faire rentrer le pécheur en lui-même et le ramener au bien. Tel fut le cas du corinthien incestueux dont nous avons parlé plus haut (1 Cor., V, 5) ; ainsi que celui d'Hyménée et d'Alexandre, qui apprirent par là à ne pas blasphémer (1 Tim., I, 20).

Mais très souvent ces possessions viennent simplement du péché et sont un châtiment sans repentance : exemples, Saül et Judas (I Rois, XVI, 14-15 ; Jean, XIII, 27). C'est sans doute pour leur éviter ce malheur possible que saint Paul dit aux Ephésiens de ne pas se mettre en colère pour ne pas donner au diable l'occasion de s'emparer d'eux (Eph., IV, 28). C'est donc ici le cas de ne pas oublier qu'un des principaux effets du péché est de mettre l'homme sous la domination des démons.

*
* *

Voici maintenant quelques remarques pratiques et importantes, qu'il est facile de tirer des récits détaillés que l'Evangile nous fait de certaines possessions.

Pour satisfaire leur cruauté, et certainement aussi pour dérouter nos superbes savants, les démons se cachent ordinairement dans leurs victimes sous la forme d'une maladie ou d'une infirmité qu'ils leur communiquent ; et les imbéciles disent : « Ce n'est qu'une maladie. » Du temps de Notre-Seigneur, Satan employait même cette ruse. Parmi les possédés de l'Évangile, il y en avait de lunatiques qui n'entraient en crise qu'à certaines phases de la lune (Mat., XVII, 14 et ailleurs), pour faire croire sans doute que cet astre inoffensif était pour quelque chose dans leur maladie ; d'autres avaient une difformité quelconque; témoin cette femme qui était pliée en deux comme par une maladie naturelle (Luc, XIII, 11) ; d'autres étaient sourds, muets ou aveugles (Mat., IX, 32 ; XII, 22 ; Luc, XI, 14 ; Marc, IX, 16, 24) ; d'autres tombaient à terre et écumaient comme des épileptiques (Luc, IX, 39). D'où il faut conclure que toutes les possessions ne sont pas faciles à reconnaître et que la présence d'une maladie même nerveuse ne prouve ni pour ni contre leur existence.

Seconde remarque : la même personne peut être possédée par plusieurs démons à la fois. Un des possédés du pays des Geraséniens n'avait dans le corps qu'une légion de diables (Marc, V, 9) ; et Notre-Seigneur dit qu'un démon chassé uue première fois peut aller chercher d'autres démons comme lui et rentrer avec eux dans le possédé (Luc, XI, 26). Ces monstres ont d'ailleurs tout avantage à cela ; car, au dire de Notre-Seigneur, plus ils sont nombreux, plus ils sont difficiles à chasser (Luc, XI, 24-26).

Troisième remarque. Dans les possédés, les manifestations diaboliques ne sont pas continues ; elles dépendent uniquement des caprices du démon. Ainsi l'enfant que Notre-Seigneur guérit en descendant de la montagne, avait des crises intermittentes, et la dernière éclata à la vue du Maître (Marc, IX, 17-19 ; Luc, IX, 39, 42).

Quatrième remarque. Il arrive quelquefois que les possédés perdent toute sensibilité dans leurs crises diaboliques, ou du moins si leur corps souffre, c'est presque toujours inconsciemment, et la crise passée, le malheureux ne se souvient plus de rien. Le possédé que le démon furieux jeta par terre au milieu de la synagogue, en présence de Notre-Seigneur, se releva sans avoir éprouvé aucun mal (Marc, I, 25-26 ; Luc, IV, 35). — Cette insensibilité est très heureuse ; car, que deviendraient ces malheureux au milieu de ce déluge de maux qui vient fondre sur eux ? Le démon les renverse à terre, ou dans le feu, ou dans l'eau ; il les fait se débattre, crier, grincer des dents, se dessécher (Mat., XVII, 14 ; Luc, IX, 39 ; Marc, I, 26 ; IX, 17). Quelquefois, il les dépouille de leurs vêtements pour les déchirer et les frapper (Luc, VIII, 27). Il les fait tomber dans des crises de jalousie et de colère, comme Saül (I Rois, XVI, 14 ; XVIII, 10 ; XIX, 9), les couvre de plaies, comme Job (Job, II, 7); et ordinairement les précautions humaines sont impuissantes à les protéger contre une si grande malice. Les possédés des Geraséniens étaient chargés de chaînes ; mais, dans leur fureur, ils les brisaient pour pouvoir se battre et se déchirer avec des pierres (Marc, V, 4-5 ; Luc, VIII, 29).

*
* *

Dieu, heureusement, n'a pas permis que le mal fut sans remède, et il a ordonné à ses ministres d'y mettre la main. Ayant un jour réuni les douze, Jésus leur donna vertu et puissance sur les démons pour les chasser (Mat., X, 1 ; Luc, IX, 1) : « Voici, leur dit-il, que je vous ai donné pouvoir de fouler aux pieds les serpents, les scorpions et toute la puissance de l'ennemi ; toutefois ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le ciel (Luc, X, 19-20). Voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom » (Marc, XVI, 17).

Et les Apôtres, parcourant le pays, éprouvèrent sans retard l'efficacité des paroles du Sauveur. Ils revinrent en disant : « Seigneur, voici que les démons eux-mêmes nous obéissent en votre nom » (Luc, X, 17). Ce pouvoir, ils l'exercèrent dès le début de leur apostolat, et tous les possédés qu'on leur présentait étaient guéris (Act., V, 16 ; VIII, 7). Une pythonisse, fascinée par la puissance de saint Paul, le suivit pas à pas pendant trois jours, ne cessant de confesser tout haut son autorité et s'écriant qu'il était le serviteur de Dieu, jusqu'à ce que saint Paul eut forcé le démon à la laisser en paix (Act., XVI, 10).

Les prêtres de la loi mosaïque avaient joui, eux aussi, de ce pouvoir surnaturel ; mais, avec la loi nouvelle, ils le virent passer aux mains des disciples du Christ, et lorsqu'un jour des exorcistes juifs voulurent exercer leur ancienne puissance et chasser le diable au nom du Dieu de saint Paul, un démon leur répondit en ricanant : « Je connais Jésus, et je sais qui est Paul ; mais, vous, qui êtes-vous ? » Et ce disant, il leur arracha leurs vêtements et les frappa avec violence (Act., XIX, 13-16).

A-t-on remarqué tout à l'heure ces paroles de Notre-Seigneur : « Voici les signes qui accompagneront ceux qui auront *cru* : ils chasseront les démons » (Marc, XVI, 17). Pour exercer cette puissance surnaturelle, il faut donc *croire* ; il faut la foi, et une foi vive assurément, car les disciples qui avaient certainement la foi, ne l'avaient pas toujours eue au degré voulu pour remplir ce ministère avec succès. Un jour, ils se plaignirent de n'avoir pu délivrer un enfant possédé. « O race *incrédule*, répondit Notre-Seigneur, jusques à quand serai-je avec vous ? » (Mat., XVII, 16). — « Mais pourquoi, Seigneur, n'avons-nous pas pu chasser ce démon ? » — « A cause de votre incrédulité, reprit Jésus. » (Mat., XVII, 19). Il faut donc une foi ferme.

Mais cela ne suffit pas. Il faut en plus la prière et la mortification ; car Notre-Seigneur ajoute aussitôt : « Cette race ne se chasse que par la prière et le jeûne » (Mat., XVII, 20 ; Marc, IX, 28).

Selon les interprètes, ces dernières paroles de Notre-Seigneur s'appliqueraient surtout à certains démons plus forts et plus tenaces, et par consé-

quent plus difficiles à chasser que les autres. Un de ces démons opiniâtres, contre lesquels une plus grande vertu est nécessaire, possédait précisément cet enfant lunatique que les Apôtres étaient impuissants à délivrer. Cette possession, d'après le récit évangélique, paraît en effet plus terrible que les autres (Mat., XVII, 15-20; Marc, IX, 16-28; Luc, IX, 38-44).

* * *

L'Ecriture nous apprend encore que les exorcistes peuvent trouver dans les reliques des saints une arme puissante contre le démon. Saint Paul était encore vivant, et cependant les linges qui avaient touché à sa personne, appliqués sur les possédés, les délivraient déjà par la vertu de sa sainteté (Act., XIX, 12). Mais, de fait, ces expulsions instantanées sont des miracles (Act., XIX, 11) plutôt que des exorcismes; et, dans les cas ordinaires, les ministres de Dieu doivent lutter corps à corps avec le monstre. Jésus en avertit ses apôtres par cette comparaison : « Lorsqu'un homme fort et armé garde sa maison, tout ce qu'il possède y est en sûreté; mais, s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le surmonte dans la lutte, il lui enlèvera toutes ses armes, il le liera, et prendra ses dépouilles » (Luc, XI, 21-22; Mat., XII, 29). C'est donc le plus fort qui chasse l'autre. Il en était de même sous la loi mosaïque, si bien que les Juifs, fort surpris de voir Notre-Seigneur guérir les possédés par une seule parole, reconnurent aussitôt en lui une puissance surnaturelle.

Cette résistance des démons ne doit pas nous surprendre, puisqu'ils se trouvent plus à l'aise dans le corps d'un malheureux homme que dans les enfers. C'est pour cela que, se voyant un jour sur le point d'être chassés par Notre-Seigneur, ils le supplièrent de ne pas leur ordonner d'aller dans l'abîme (Luc, VIII, 31). Notre-Seigneur nous dit même que ces anges déchus aiment bien mieux posséder un homme que de rôder partout sur la terre : « Lorsqu'un esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par les lieux arides cherchant du repos, et, comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. Alors, il s'en va chercher d'autres esprits plus méchants que lui, et ils retournent tous dans le possédé » (Luc, XI, 24-26). — Ces paroles prouvent aussi qu'on peut être possédé plusieurs fois.

Aussi ces monstres sont-ils furieux, lorsqu'ils se voient obligés d'abandonner leurs victimes. Quelquefois, avant de la quitter, ils se vengent sur elles par mille tourments horribles, leur font pousser de grands cris (Marc, I, 26), les agitent, les roulent à terre, les font écumer de rage et tomber en léthargie (Marc, IX, 19-25; Luc, IX, 42).

* * *

Une dernière question, de peu d'importance d'ailleurs.

L'homme pourrait-il, en ayant recours à un démon supérieur, chasser un démon inférieur? Il est évident que dans ce cas la délivrance ne serait pas le résultat d'une expulsion, mais plutôt d'une convention coupable qui ne saurait aboutir qu'à un plus grand mal.

La possibilité de cette opération diabolique était connue des Juifs, puisqu'à plusieurs reprises les Pharisiens accusèrent Notre-Seigneur de délivrer les possédés par la puissance de Belzébuth, chef des démons. Notre-Seigneur leur répondit : « Je ne chasse pas Satan par Satan; car, s'il en était ainsi, Satan se détruirait lui-même » (Mat., XII, 24-26; IX, 34).

En opérant ces délivrances, le Divin Maître renversait en effet le royaume de Satan dans le monde et sauvait les âmes (Mat., XII, 28).

Les Apôtres exorcisaient aussi dans le même but, et, pendant qu'ils chassaient Satan, Notre-Seigneur voyait ce monstre précipité du ciel, c'est-à-dire de la terre dont il se faisait un ciel en s'y faisant adorer comme Dieu (Luc, X, 18).

L'accusation des Pharisiens n'était donc qu'un blasphème; mais de la réponse de Notre-Seigneur on ne peut pas conclure qu'un prince des démons ne puisse pas faire quitter à un ange inférieur le corps qu'il possède, quand par là il peut mieux tromper les hommes et affermir son royaume. Si Notre-Seigneur nie que ce recours à un démon supérieur soit son fait, il ne nie pas qu'il soit possible; et, s'il n'avait jamais eu lieu, les Pharisiens n'auraient pas eu la pensée d'en accuser Notre-Seigneur.

Dans ces délivrances simulées, Satan n'est plus le vaincu, mais le vainqueur; et *malheur aux vaincus !*

Abbé X*.**

Nous lisons dans la *Civiltà Cattolica*, n° du 7 juillet 1894 :

« La franc-maçonnerie, on le sait, veut faire croire qu'elle n'admet pas de sœurs dans ses assemblées; mais il suffit de jeter un simple coup d'œil sur l'histoire et sur les documents publiés par les francs-maçons eux-mêmes pour ne pas se laisser tromper par ces assertions. Cependant, quelques francs-maçons ayant, même dans ces derniers temps, remis à neuf leur ancienne fable tombée dans le discrédit, des hommes, parfaitement au courant des affaires de la franc-maçonnerie, se sont mis à la démolir de nouveau. La première place revient à Léo Taxil, à Ricoux, à Mgr Meurin, à Bataille. Plusieurs fois, dans cette revue, nous en avons aussi parlé expressément, surtout dans *Maçon et Maçonne*, où nous avons réuni tout ce qu'on peut mettre sous les yeux des lecteurs honnêtes et des lectrices qui se respectent.

« Néanmoins, le livre de M. De la Rive n'est point inutile; il est même précieux pour deux raisons principales : 1° Il montre, comme dans des annales, l'existence des loges de femmes, en commençant par les premières qui ont fait leur apparition vers 1730, et en continuant son étude jusqu'en 1894. Sous chaque année, il groupe des documents nombreux de la franc-maçonnerie qui attestent l'existence des sœurs, en même temps qu'ils font connaître leurs gestes, et l'action des loges relativement à l'enfance et à la jeunesse de l'un et de l'autre sexe. C'est une démonstration capitale, péremptoire, surabondante. Il parle surtout de la France, ce qui ne l'empêche pas de faire une excursion dans les autres pays où l'œuvre de la franc-maçonnerie s'est étendue : les Mopses existent et elles s'agitent en Italie, en Espagne, dans les deux Amériques, un peu partout. On croirait difficilement quelle armée de femmes affiliées à la franc-maçonnerie milite dans le monde. Mais M. De la Rive s'avance toujours avec des documents sans réplique, et la lumière qu'il communique à ses lecteurs est inexorable. Partout où surgissent des loges masculines s'élève aussi presque inévitablement une loge de Sœurs, surtout à notre époque. Celles-ci ont des

constitutions propres, des initiations d'après un rituel propre, des devoirs propres, indépendamment de celui qu'on leur inculque sans cesse : Générosité, Silence, Discrétion. 2° Ce livre révèle avec prudence et modération l'esprit et les mystères des sœurs de la franc-maçonnerie et même les plus récentes créations des sœurs palladiques qui se déclarent elles-mêmes vouées à Lucifer et fidèles à son culte. Il y en a aussi en Italie.

« Nous sommes persuadés que le temps est venu pour les pères de famille, les institutrices même religieuses, de connaître les dangers auxquels la jeunesse est exposée, surtout les jeunes filles élevées dans les écoles irréligieuses. Aucun livre, à notre avis, ne convient mieux pour cela que l'ouvrage de M. De la Rive. Réveillons-nous, et connaissons notre temps. La première chose nécessaire pour éviter un précipice, c'est de savoir qu'il existe et qu'il est près de nous. »

SOLIDARITÉ CATHOLIQUE

Nous faisons appel au dévouement de nos lecteurs, en faveur d'un courageux organe catholique, le *Nouveau Moniteur de Rome*, contre qui la rage des francs-maçons italiens gouvernants s'acharne d'une façon incroyable. Notre vaillant confrère romain n'en est plus à compter les procès et les saisies arbitraires des sectaires au pouvoir. Crispi et l'intrus du Palais-Borghèse espèrent faire disparaître le *Nouveau Moniteur* à force de confiscations et d'amendes.

Il y a deux mois, le gouvernement intentait un nouveau procès au défenseur du Saint-Siège ; les poursuites étaient commencées, il allait comparaître devant le jury ; mais, le sort ayant désigné des jurés que Crispi jugea capables d'acquitter, l'affaire a été remise sans allégation d'un motif quelconque, et, par changement de tactique, c'est au tribunal correctionnel que le *Nouveau Moniteur* est déféré.

C'est donc accomplir une bonne œuvre que de soutenir ce courageux journal.

Les abonnements pour la France sont reçus aux prix suivants : trois mois, 13 fr. ; six mois, 25 fr. ; un an, 50 fr. Grand format. Le journal paraît tous les jours, excepté le dimanche.

Le *Nouveau Moniteur de Rome* est l'unique journal catholique de Rome rédigé en français.

On sait que tous les documents et notes du Vatican y sont publiés officiellement en même temps que dans l'*Osservatore romano*.

Tout ce qui concerne le journal doit être envoyé au directeur, à cette adresse : M. le directeur du *Nouveau Moniteur de Rome*, via Celsa, n° 8, à Rome.

—

Comme participation aux frais du pourvoi en cassation de M. le chanoine Mustel (affaire du F∴ Dupérouzel contre la *Revue catholique de Coutances*), nous avons reçu :

6 fr. de MM. les abbés Rullier, Miège et Joseph Bochet, tous trois missionnaires diocésains de Tarentaise (2 fr. chacun) ; 10 fr. de M. le chanoine Boulogne, aumônier à Reims ; 1 fr. de Mlle M. Vernet ; 1 fr. de M. Schmid ; 5 fr. de M. l'abbé G. Destanque, aumônier à Bordeaux (sommes reçues jusqu'au lundi 13 août).

LE MYSTÈRE DE PLAISANCE

A la suite de la *Libre Parole*, quelques journaux ont fait un certain bruit autour d'une curieuse affaire, dont le quartier de Plaisance (XIVe arrondissement de Paris) a été le théâtre, il y a quelques semaines, et un grand nombre de nos abonnés nous ont écrit pour nous demander ce que nous en pensons.

Il est bien difficile de se prononcer sur cet incident, dont on trouvera tous les détails dans la *Libre Parole*, nos des 20, 21, 22, 23 et 24 juin.

Résumons les faits.

Un enfant de l'école de la rue d'Alésia, que sa mère, non pratiquante, avait envoyé à la chapelle de la rue du Texel pour y suivre les exercices de préparation à la première communion, trouva à la porte de cette chapelle un prêtre barbu, qui se fit remettre ses papiers (acte de baptême, certificat d'un premier catéchisme, régulièrement suivi à Notre-Dame des Champs, etc.) et le conduisit dans un local situé à proximité, dans la même rue. Jusqu'au jour de la la première communion, le jeune Fezas, en compagnie d'autres enfants réunis là et appartenant à d'autres quartiers, reçut un enseignement soi-disant religieux, au début, puis fort satanique, graduellement. En outre, le jeune Fezas et ses compagnons furent menés deux fois en promenade par le prêtre barbu, à Clamart et à une foire de Paris.

Chaque jour, l'enfant rapportait à sa mère, ouvrière en buscs, veuve, des friandises, du poulet, des jouets et autres cadeaux, distribués aux catéchumènes par le prêtre barbu. La mère n'y attacha pas grande importance, croyant que tout cela était dû à la générosité du curé de la paroisse.

Au jour de la première communion, Mme Fezas alla à l'office de l'après-midi, à la chapelle de la rue du Texel, et remarqua que son fils et quelques autres enfants n'étaient pas mêlés au groupe des premiers communiants ; elle s'en plaignit au curé. Celui-ci ne connaissait pas l'enfant, ne l'avait jamais vu au catéchisme. Le jeune Fezas, interrogé, dit que le prêtre barbu lui avait donné la communion le matin, mais « avec une sorte de bonbon fade ».

Cette bizarre aventure ayant causé une certaine émotion dans le quartier, les rédacteurs de la *Libre Parole* ouvrirent une enquête. L'enfant a été déclaré par ses professeurs très intelligent et n'ayant jamais menti ; les médecins ont reconnu qu'il n'était nullement halluciné. Le jeune Fezas affirmait que le catéchisme qu'on lui avait enseigné se faisait en présence d'un crucifix renversé, et que le prêtre barbu prêchait que la religion catholique ne valait rien, qu'il n'y avait plus de bon Dieu, qu'il fallait aimer le mal, etc. Sitôt l'émoi à Plaisance, une dame restée inconnue vint chez Mme Fezas, tandis qu'elle était à son atelier, monta jusqu'à son appartement, après se l'être fait indiquer par le concierge, et glissa sous la porte une enveloppe contenant les papiers que le prêtre barbu s'était fait remettre par l'enfant. Le commissaire du quartier, considérant que le jeune Fezas n'avait eu aucun mal et à raison de ce que les papiers avaient été restitués, fut d'avis que la justice n'avait pas à intervenir, et l'affaire en resta là.

Le mystère n'a donc pas été élucidé.

L'enfant a conduit, cependant, les rédacteurs de la *Libre Parole* à la salle où on lui a fait le catéchisme diabolique ; c'est le temple d'une secte protestante (rue du Texel, 29), dépendant du grand temple baptiste de la rue de Lille ; mais on n'y a pas trouvé le crucifix cloué sur le mur la tête en bas, et il est juste de reconnaître que les baptistes ou leurs locataires satanistes ont eu tout le temps de remettre les choses en état.

Bien entendu, les baptistes se défendent, en niant d'une façon absolue et en traitant le jeune Fezas d'halluciné. Cependant, il est bon de savoir qu'ils sont,

parmi les protestants, au nombre des plus hostiles contre le catholicisme, et qu'ils louent souvent leurs salles à des sociétés plus ou moins recommandables. Quand ils réussissent à amener un catholique à eux, ils le rebaptisent, après lui avoir fait subir une baignade, dite de *purification*, « pour le laver de la souillure du baptême romain ». Si donc les sectaires de la rue du Texel ne sont pas personnellement les coupables dans cette affaire, ils restent néanmoins suspects d'avoir prêté leur local à quelque groupe de satanistes, qu'il sera bien difficile de découvrir.

On a parlé de maçons lucifériens, de palladistes. Nous croyons que, cette fois, il y a erreur à leur sujet ; ce n'est pas là une de leurs manœuvres.

Quel est le faux prêtre qui a joué le principal rôle dans l'aventure ? Tout ce qu'on sait, c'est qu'il portait une soutane, n'avait pas de tonsure, avait un lorgnon, était grand et barbu. Plusieurs habitants de la rue du Texel et une religieuse de la rue de Vanves l'ont vu, mais ne soupçonnaient pas son manège, tout en lui trouvant des allures étranges. Leur témoignage a confirmé celui du jeune Fezas. La dame, qui a rapporté les papiers sans se faire connaître, est jeune, de mise assez élégante, boitant légèrement ; les personnes qui certifient l'avoir vue n'ont aucun intérêt à dire le contraire de la vérité. Enfin, on a retrouvé un deuxième enfant, nommé Hutin, qui, bien que n'ayant pas suivi le catéchisme diabolique, a pris part à une des promenades, sous la conduite du prêtre barbu ; Hutin et Fezas se sont reconnus comme ayant été ensemble, avec d'autres enfants, le jour où leur mystérieux guide les mena s'amuser à la foire.

Quoique la lumière n'ait pas été faite sur cette incompréhensible affaire, nous avons jugé utile de la relater dans notre revue. Peut-être, quelque jour, la vérité sera-t-elle découverte inopinément. En attendant, notre avis est qu'il s'agit là de quelque haute fantaisie d'un des groupes satanistes fonctionnant isolément à Paris.

J.-B. Vernay.

Conversion d'un Haut-Maçon

Dans le dernier fascicule du *Diable au XIXe Siècle* (fascicule 19, n° de juin), le docteur Bataille a publié les lignes suivantes, page 528 :

Si les prières que j'ai demandées à mes lecteurs ne nous ont point encore obtenu la conversion de cette pauvre et chère Diana Vaughan, elles nous ont valu déjà celle d'un de ses amis, d'un de ses compagnons de lutte contre Lemmi, et j'ai grande joie à en donner la première nouvelle à l'intrus du palais Borghèse. Un membre actif de l'un des Suprêmes Conseils d'Europe, un des chefs pourvu des plus hauts grades, — dont je n'ai pas à publier le nom pour l'instant, mais dont j'affirme le complet retour à Dieu, — vient de faire le grand pas décisif. Comme miss Vaughan, il s'est retiré de la Franc-Maçonnerie ; mais il est allé plus loin que l'ex-grande maîtresse de New-York, il a ouvert les yeux à la lumière de Dieu, de notre Dieu, du seul vrai Dieu. Son abjuration, prononcée à Rome où il s'est rendu, il vient de faire une pieuse retraite dans un monastère, sous la direction d'un saint évêque. Maintenant, réglant ses affaires et se rendant en une ville où il sera, espérons-le, en sûreté, il se prépare à porter, à son tour, son coup de pic démolisseur contre les murailles du temple du grand architecte Satan.

Cette nouvelle n'a pas manqué de surprendre très agréablement les abonnés du docteur Bataille ; mais nous pouvons dire que deux des rédacteurs de la *Revue Mensuelle* l'attendaient en quelque sorte d'un jour à l'autre. En effet, l'un de nous, celui qui est chargé le plus spécialement des enquêtes sur la haute maçonnerie, avait réussi, à une époque assez récente, à se mettre en relation avec le F∴ dont il s'agit, et, en lui rappelant certains souvenirs qui ne pouvaient que le toucher, il avait eu l'occasion d'échanger avec lui quelques lettres.

A la lecture de la correspondance de ce haut-maçon, notre collaborateur et ami comprit que de grands combats se livraient dans l'âme de l'infortuné, lié à la secte par des serments, mais au fond la méprisant ; en réalité, il la servait avec répugnance, depuis qu'il avait eu preuves sur preuves de la malhonnêteté invétérée d'un très grand nombre de chefs ; mais, aveugle encore, et croyant les catholiques dans l'erreur, il espérait qu'un réformateur quelconque, homme probe, surgirait un jour pour purifier la franc-maçonnerie et la dégager de ses œuvres de crime et de turpitude.

Sans faire savoir de qui il s'agissait, notre collaborateur demanda des prières et s'occupa de préparer les voies à cette conversion qu'il attendait avec espérance. Elle s'est produite, en effet, brusque et complète, à la suite des bruyants incidents du schisme (aujourd'hui terminé) des hauts-maçons américains.

Avec quelle joie notre ami nous annonça cette heureuse nouvelle, point n'est besoin de le dire. Le docteur Bataille qui, personnellement, se trouvait avoir connu notre converti, peu, il est vrai, mais assez pour le juger, fut le premier mis au courant et n'hésita pas à déclarer que sa sincérité ne faisait pour lui aucun doute ; c'est, en effet, un homme à l'esprit ardent, mais franc et loyal.

Par prudence, cette conversion n'a été apprise qu'à quelques intimes ; puis, nous demandâmes à notre nouvel allié s'il était décidé à aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à se rendre à Rome, faire une démarche auprès du Vatican et prononcer une définitive abjuration.

La réponse ne se fit pas attendre, et elle fut affirmative.

Un de nos amis, qui avait justement à aller à Rome à ce moment-là, fut à son tour mis au courant, et tout fut disposé pour qu'il se rencontrât avec notre cher converti. Cet ami et sa digne épouse lui servirent de parrain et de marraine devant le Saint-Office, lors de l'abjuration.

D'autre part, un saint évêque, touché des bonnes dispositions de l'enfant prodigue, voulut bien se charger de lui faire faire une retraite, bien nécessaire à son âme dans un pareil moment, au cours d'une si complète transition.

Bref, aujourd'hui, le haut-maçon converti, fortement retrempé par la foi, heureux de s'être dégagé des liens criminels qui l'enchaînaient et qu'il a courageusement brisés, et obéissant à l'ordre du Pape : « Arrachez les masques ! » est prêt à révéler à son tour ce qu'il sait, ce qu'il a vu, ce qui a été comploté en sa présence et quelquefois hélas ! avec sa participation.

La *Revue Mensuelle* m'a donné la mission de me rendre, ces jours-ci, auprès de lui, pendant qu'il prend ses dernières mesures pour être à l'abri des ultionnistes. Et certes, si quelqu'un a besoin d'être prudent, c'est bien lui.

Vénérable d'une Loge, membre actif de l'un des Suprêmes Conseils du Rite Ecossais, garant d'amitié auprès de Suprêmes Conseils et de Grands Orients, ayant, comme haut-maçon, accès au Souverain Directoire Administratif de la Franc-Maçonnerie Universelle, commandeur d'ordres de chevalerie maçonnique, membre de l'un des quatre Grands Directoires Centraux, et l'un des hauts-gradés qui ont fait campagne avec miss Diana Vaughan contre Lemmi, il est sûr d'attirer sur lui de terribles colères. Personne encore ne sait sa conversion dans le monde sectaire, et c'est seulement quand il sera bien à l'abri de la rage maçonnique (c'est-à-dire dans 8 ou 10 jours) qu'il enverra ses lettres de démission partout où il a une fonction ou un grade.

Je me suis donc rendu dans la ville où provisoirement il réside, et j'ai été reçu par lui à son hôtel.

En toute sincérité, je dirai que ma première impression a été excellente. Il me paraît tout à fait résolu ; il a vraiment brûlé ses vaisseaux.

C'est avec modestie et émotion qu'il me parle de son abjuration solennelle au Vatican, de cet acte qui a changé tout le cours de sa vie.

Je lui demande sous quelle forme il fera ses révélations, si ce sera sous la forme populaire des livraisons, comme le docteur Bataille.

— Non, me répond-il (il s'exprime très aisément en français); je préfère frapper tout de suite un grand coup. Je viserai la tête de la maçonnerie, et puisqu'aujourd'hui le chef suprême est Lemmi, c'est à Lemmi que je consacrerai mon volume.

— Tout un volume ? fais-je étonné.

— Oui, oui, tout un volume ; sa biographie est plus intéressante que vous supposez, et, en racontant son histoire, depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui, je traiterai forcément les questions de haute-maçonnerie, puisque voilà quarante ans que Lemmi est mêlé à tout... Vous ne pouvez pas soupçonner tout ce qu'il y a de sombres mystères dans la vie de cet homme...

— Le fait est que les personnes qui s'intéressent aux questions de maçonnerie ont été un peu surprises de la notoriété subite qui a mis en vedette ce nom d'Adriano Lemmi, longtemps inconnu.

— Oh ! les personnes qui n'ont étudié la maçonnerie que superficiellement !...

— On a fait du bruit autour de sa condamnation pour vol par le tribunal correctionnel de Marseille...

— Ce n'est rien auprès du reste, cela !... Lemmi a mérité vingt fois les galères, et même la guillotine, si la peine de mort existait en Italie.

— Comment donc ?

— Mais comme assassin, monsieur ! Ses mains crochues de juif fripon sont teintes de sang ! C'est le dernier des scélérats... Chez vous, on a guillotiné Emile Henry, on va guillotiner Caserio; mais Emile Henry et Caserio ont commis moins d'assassinats qu'Adriano Lemmi, dit Simon.

— Et vous vous proposez de raconter tous ses crimes ?

— Parfaitement.

— Vous signerez votre volume ?

— Non seulement je signerai mon volume ; mais j'y insérerai la photographie de mes diplômes maçonniques... Tenez, voici mon diplôme de 33e du Rite Ecossais; à ce Suprême Conseil, j'ai succédé à un ministre chef de cabinet, à un homme d'Etat bien connu d'Europe ; je vous dis cela pour vous expliquer que l'on ne pourra pas prétendre que je suis un maçon de fantaisie, et non pour m'enorgueillir ; car, pour mon âme, il aurait mieux valu que je ne m'affilie jamais à la secte. Quand je pense que j'aurais pu mourir dans cette situation où j'étais, et mourir peut-être subitement, je frémis. Aussi, je bénis Dieu de m'avoir ouvert les yeux !... Oui, je signerai. Vous comprenez, moi, je ne suis pas dans la situation du docteur Bataille ; je n'ai pas d'enquête à continuer, et je ne veux à aucun prix remettre les pieds dans ces antres de l'infamie, même pour y surprendre de nouveaux secrets. Le docteur Bataille a sa manière d'opérer, qui ne va nullement à mon tempérament. Je le connais, allez ; je sais qui il est. C'est un homme d'étude, froid, imperturbable. Moi, maintenant que je suis si heureux d'être redevenu catholique, je ne pourrais pas revoir, sans me trahir, ces criminels, ces brigands, avec qui j'ai trop longtemps frayé. Il n'y a pas d'enquête qui tienne ; j'en sais assez, et ce que je sais, avec les documents que je produirai, est plus que suffisant pour édifier complètement le public profane...

Le mot vient de lui échapper, par un restant d'habitude ; en me voyant sourire, il s'aperçoit de son *lapsus* et s'excuse.

Sachant par le docteur Bataille qu'il connaît miss Vaughan, je mets la conversation sur elle. Il a fait sa connaissance il y a cinq ans, lors qu'elle vint en Europe à l'occasion de l'exposition de Paris, et il m'en parle dans les termes d'une grande amitié pour elle.

Je lui demande s'il pense qu'elle se convertira,

à son tour, ne lui cachant pas l'opinion du docteur Bataille qui commence à perdre espoir.

— J'ai plus grande confiance, moi, me dit-il; je sais des choses particulières qui m'interdisent de désespérer. Oui, elle se convertira, elle aussi; c'est ma pensée intime. Priez pour elle, mon cher ami, comme vous avez prié pour moi.

Nous nous sommes séparés sur ce mot; et je suis rentré à Paris, heureux d'avoir vu cet homme à qui la grâce de Dieu vient d'être si abondante.

Richard Lenoël.

Est-ce une Sœur-Maçonne ?

« Un ancien préfet de l'Empire » vient de publier dans le *Journal* (nº du 6 août) une histoire des plus curieuses relative à un complot mazzinien perpétré contre Napoléon III et demeuré inconnu.

Nous relevons ce récit à raison du rôle important qu'y joue une femme ; ce qui nous permet de poser la question : « Est-ce une sœur maçonne ? »

Dans son second volume du *Diable au XIXe Siècle*, le docteur Bataille, après avoir très lumineusement expliqué le recrutement, l'organisation et le fonctionnement de la maçonnerie féminine, résume ainsi en trois catégories les sœurs maçonnes (page 438) :

« 1° Les pseudo-sœurs servent à masquer les autres ; l'ignorance qu'elles ont des mystères isiaques les pousse à prôner l'inocuité de la franc-maçonnerie ; elles répètent à qui veut les entendre que les loges sont calomniées, et, vu leur bonne foi, elles sont un excellent instrument de propagande. 2° Les vraies sœurs servent à apprendre aux frères à se perfectionner dans l'art de vaincre leurs passions ; *cachant avec un soin jaloux leur affiliation, elles jouent encore un rôle au sein de la société profane : elles sont les espionnes attitrées de la secte.* 3° Les sœurs-chefs, en dehors de la direction des ateliers, travaillent à faire pénétrer les principes de la maçonnerie dans la société. »

Il y a donc une catégorie de sœurs maçonnes, qui, profondément dépravées, ne se bornent pas à se livrer à l'infamie au sein des loges androgynes, mais qui encore emploient, dans la « société profane », leurs moyens de séduction à seconder les mystérieux desseins des chefs de la secte ; elles sont des complices, des auxiliaires obéissant au mot d'ordre secret, et, comme telles, ce sont là des femmes extrêmement dangereuses.

Leur complicité va-t-elle jusqu'à favoriser l'accomplissement d'un crime, d'un assassinat ?

Cela ne fait aucun doute pour quiconque a lu le rituel de Sublime Ecossaise, 5e degré de la Maçonnerie d'Adoption, qui a été publié et par M. Léo Taxil et par M. De la Rive. L'authenticité de ce rituel est indiscutable ; il a même été publié, mais en partie et pour les maçons seulement, par le F∴ Ragon, dans son *Manuel de la Maçonnerie d'Adoption*, brochure in-8°, qui figure dans le catalogue du F∴ Teissier. On sait qu'à ce grade, la légende de Judith, odieusement parodiée, sert à enseigner à la récipiendaire que, si les chefs le lui ordonnent, elle devra au besoin se livrer à tel ennemi qui lui sera désigné et, si cela est nécessaire, le tuer elle-même, une fois qu'il sera, endormi, à sa discrétion.

Ragon, qui, en publiant maçonniquement ses rituels, ne perd jamais de vue que, malgré les précautions des libraires de la secte, un exemplaire pourra quelque jour tomber entre les mains d'un catholique antimaçon, ne manque pas de désavouer ce grade odieux et d'en attribuer le rituel *aux jésuites !* En effet, les auteurs maçonniques ont imaginé de dire qu'à un moment donné les jésuites réussirent à s'introduire dans la franc-maçonnerie et y créèrent divers grades de corruption et d'assassinat, afin de pouvoir ensuite jeter le discrédit sur l'institution.

Seulement, si réellement la maçonnerie condamne ces grades, imaginés, dit-elle, pour la discréditer, pourquoi les a-t-elle conservés ? pourquoi le F∴ Ragon lui-même appartenait-il, de son vivant, aux rites où ces grades se pratiquaient ? pourquoi y a-t-il encore des Sublimes Ecossaises ?

Rien n'est plus significatif que le discours du Chevalier d'Eloquence, chargé de haranguer la Sublime Ecossaise nouvellement reçue. Nous n'en reproduisons ici que quelques passages :

« Très aimable et parfaite Sœur, le petit nombre de Sublimes Ecossaises qui t'entourent doit te montrer avec quel soin tu as été choisie pour faire partie de cet Aréopage; c'est par la conviction intime que nous avons acquise de tes éminentes vertus, que nous t'avons appelée à nous. Si nous devons viser à augmenter toujours le nombre de nos Frères et Sœurs des grades inférieurs, par contre, lorsqu'il s'agit des Chevaliers Kadosch et des Sublimes Ecossaises, il n'est plus question de nombre, mais de choix...

« ...Entre la Tyrannie politique et religieuse et Nous, c'est une guerre à mort. Mais, tant que nous ne serons pas venus à bout de l'adversaire, nous ne devons nous faire connaître que par les résultats obtenus. La sagesse nous ordonne de nous laisser ignorer en tant qu'individualités; il suffit que le monde profane sache l'existence de notre Ordre et constate les victoires de la Liberté contre l'Arbitraire et du Progrès contre la Superstition, sans qu'il lui soit nécessaire de connaître à qui elles sont dues. Le jour où l'humanité civilisée n'aura plus ni roi ni pape écrasant les nations sous leur joug, le jour où les peuples unis par l'amour chanteront l'hymne de la délivrance, nous paraîtrons et nous dirons à nos concitoyens de la patrie universelle « C'est nous qui « vous avons délivrés, c'est à nous que vous devez le « salut. » Notre mission est donc sublime, aussi sublime que notre tâche est ardue.

« Cependant les Chevaliers Kadosch verraient leurs efforts impuissants, s'ils n'avaient pas eu l'heureuse pensée de s'adjoindre des Sœurs profondément pénétrées de la doctrine maçonnique et énergiquement résolues à les seconder dans la grande œuvre de l'émancipation humaine...

« ...Nous te donnons, très aimable et parfaite Sœur, Judith comme exemple et modèle. Judith est belle, de condition fortunée, et veuve ; elle est donc dans une situation d'indépendance complète. Experte en l'art de plaire, mais se gardant bien de se livrer à des débordements scandaleux, elle a la sagesse de ne mettre qu'au service de sa patrie le talent qu'elle possède de rendre qui elle veut fou de passion ; maîtresse d'elle-même, quoique laissant croire qu'elle se donne, elle plonge l'ennemi dans l'esclavage des sens; elle a l'héroïsme de le rassasier de volupté, pour le mieux tenir à sa merci. Judith est ainsi le prototype de la parfaite maçonne.

« La Sublime Ecossaise est donc l'auxiliaire du Chevalier Kadosch. Nous la choisissons indépendante, sans mari ni enfants ; nous préférons une veuve, ou une séparée ou divorcée, à une célibataire, car il faut tenir compte encore des préjugés du monde profane : une fille, dans la vie, manque de liberté, ou, si elle se conduit librement, sa conduite est critiquée et contre elle la médisance s'exerce. Il faut que le scandale soit évité. La veuve, qui reçoit et qui fréquente les salons, est dans les meilleures conditions d'indépendance. Il est nécessaire aussi qu'elle soit, sinon riche, du moins dans une aisance, lui permettant de tenir un certain rang ; sinon belle, du moins captivante, sachant manier les hommes ; aimant le plaisir, mais ayant donné des preuves d'une force d'âme capable de l'empêcher de se laisser absorber par une passion...

«... O toi, très aimable et parfaite Sœur, à qui nous venons de faire connaître les Maîtresses Paroles, et qui, dans ton intelligence éclairée, en as pénétré le sens ; ô toi qui connais, depuis ce jour heureux, la vallée de Béthulie et la tente d'Holopherne, je t'adjure, au nom de cet Aréopage, fier de te compter parmi ses membres, je t'adjure de te dévouer, d'âme et de corps, au triomphe de la sainte Maçonnerie !... Lève ton front, et sois sans crainte ; les palmes de la gloire sont pour toi... Nous ne te demanderons pas, chère et douce amie, de trancher la tête d'un Holopherne ; les temps, sans doute, ne sont plus au meurtre brutal. Mais, si pourtant des évènements exceptionnellement graves éclataient, pourrions-nous compter sur toi ?... Je lis un *oui* énergique dans la flamme de ton regard, et tous nos cœurs, battant à l'unisson du tien, te répondent par un joyeux *alleluia*, tandis que de l'Asie, où trône la Sagesse, une voix murmure à ton oreille :
« O sœur fidèle et bien-aimée, jamais l'Ordre ne te
« demandera un acte en dehors de ton tempérament
« ni un service de nature à te compromettre d'une
« façon quelconque ; accomplis ta glorieuse mission
« avec sérénité, et toujours le Grand Architecte de
« l'Univers, notre Dieu, te protègera ! » (*Rituel La Jonquière*, pages 214 et suivantes.)

Et maintenant, voyons le récit révélateur de cet ancien préfet de l'Empire qui collabore au *Journal*. Après avoir rappelé les complots dirigés contre la vie de Napoléon III, qui « se trouvait, par sa situation d'ancien carbonaro et son attitude d'autocrate, en butte aux haines des conspira eurs » ; après avoir remis en mémoire les attentats des Pianori, Tibaldi, Orsini, et dit, ce que tout le monde sait depuis longtemps, que « Mazzini était l'âme de ces conspirations », — Mazzini haut-maçon, ne l'oublions pas, grand-maître de la Vente Suprême, — l'ex-fonctionnaire impérial écrit ces lignes :

« Après l'attentat d'Orsini, les Mazziniens étaient fort empêchés. Il semblait impossible qu'ils pussent, avant longtemps, renouveler utilement leur projet criminel contre le souverain. C'est alors qu'ils conçurent le plan d'un complot à la fois ingénieux et épouvantable, dont le hasard seul empêcha la complète réussite.

« Jusqu'à la fin de l'Empire, il fut ignoré de tous, même du gouvernement. C'est chez M. Rouher, peu d'années après la guerre, alors que Napoléon attendait encore, à Chislehurst, le retour de l'affection populaire à sa dynastie si longtemps acclamée, que ce suprême effort des Mazziniens fut révélé. Un soir, au fumoir, Pietri, l'ancien préfet de police, raconta comment, en 1859, l'Empereur avait été, comme on dit vulgairement, « à deux doigts » de sa perte.

« L'affaire avait été organisée avec une adresse et une discrétion admirables. La trahison d'un affilié, seule, à la dernière minute, avait fait échouer l'entreprise. Celle-ci était, d'ailleurs, simple ; elle consistait à attirer l'empereur dans un hôtel retiré du quartier du Bel-Respiro, *grâce à la complicité d'une femme dévouée aux intérêts mazziniens*. Le choix de ce moyen, ajoutait Pietri, auquel le délateur du complot avait révélé tous les détails sur les préliminaires de l'affaire, avait été déterminé par diverses considérations. D'abord, l'attentat d'Orsini, avec ses 160 victimes, avait, par sa cruauté même, rallié à l'Empire de nombreux hésitants ; puis, il avait occasionné l'emprisonnement de deux mille républicains ; enfin, il jetait un discrédit sur la cause de la liberté. D'autre part, une exécution discrète, dans une maison galante, offrait le double avantage de ne pas causer de morts inutiles et de ridiculiser la victime. On se décida pour ce projet.

« La femme avec laquelle on s'était entendu appartenait à la colonie étrangère. *Issue d'une famille honorable, sortie de la société à la suite de quelques aventures, elle n'était plus assez du monde et n'était pas encore du demi. Elle était d'une éclatante beauté. Des hasards adroitement arrangés l'avaient mise, plusieurs fois, sur le chemin de l'Empereur*. On devine la suite. »

Comme bien l'on pense, le souverain, ainsi oublieux de ses devoirs, prenait ses précautions pour que son adultère restât ignoré de l'Impératrice ; mais celle-ci se méfiait et avait sa police particulière.

« Aussi, continue l'écrivain que nous citons, la préoccupation dominante de l'Empereur, dans ces aventures, était-elle d'abord de dépister les espions, — les officieux et les autres. — Et c'est ainsi qu'un soir de décembre 1859, il se rendait seul, dans son coupé, au rendez-vous dans le petit hôtel des environs de l'Arc de Triomphe ;

« — Il était onze heures du soir, dit M. Pietri,
« quand la nouvelle du complot me parvint. D'après
« les informations qu'on me donnait, l'Empereur de-
« vait arriver à onze heures et demie. Je sautai dans
« un fiacre, et j'arrivai devant la maison à l'instant
« même où l'Empereur descendait de sa voiture. Une
« minute de plus, et Sa Majesté était perdue. »

« Dans le petit salon de l'ancien vice-empereur, où tous les cœurs étaient alors tournés vers Chislehurst, cette révélation produisit une émotion considérable. On eût dit qu'il se fût agi d'un danger immédiat.

« — Je n'avais jamais su cela, fit M. Rouher quand
« l'ancien préfet de police eut terminé. »

Au dire de l'auteur de ces révélations, cette aventure, si elle demeura ignorée, ne fut pas sans laisser de traces ; et il les indique. Mais reproduire sa conclusion serait nous entraîner hors de notre sujet, et il nous suffit de prendre acte de ce complot mazzinien, *c'est-à-dire essentiellement maçonnique*, pour y voir le motif de poser la question qui a servi de titre à notre article.

La femme désignée par Mazzini, et consentant à être complice de l'assassinat projeté, n'était certainement pas une courtisane quelconque, qui se serait prêtée à favoriser un crime, par vénalité. Non, cela est inadmissible. Et dès lors, si l'on songe aux devoirs imposés par la Maçonnerie à la Sublime-Ecossaise, on comprend tout, et l'on se dit :

— Evidemment, sans aucun doute, cette femme était bien une sœur maçonne, une Judith des arrière-loges.

Capitaine Pierre.

St-Etienne, imp. Ch. BOY — Le Gérant, P. PEYRE.